

# Mémorial des anciens élèves de Jean-Baptiste Clément, victimes de la Shoah.





## Introduction

---

Pour la cinquième année est engagé au collège Jean-Baptiste Clément le projet « Histoire et mémoire de la Shoah », à destination de tous nos élèves de 3<sup>ème</sup>. Outre le programme d'Histoire, le projet repose sur des lectures de témoignages, la rencontre de témoins survivants et comme point d'orgue, la visite des camps d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne, où périrent un million et demi de personnes.

Ce travail de recherches et de rencontres est fondé sur la conviction que la Mémoire du plus grand génocide de l'Histoire ne peut constituer un simple « enseignement », ni même un « devoir », pour reprendre l'expression moderne. Ce doit être avant tout une connaissance et une compréhension, les plus intimes possibles, de ce que fut en Europe il y a moins d'un siècle, la volonté d'extermination d'un peuple entier.

Le voyage d'étude à Auschwitz proposé à tous les élèves de 3<sup>ème</sup> est la clé de voûte de ce projet ; il n'en est cependant pas la fin. Chaque année, les élèves doivent se faire à leur tour passeurs de mémoire, pour comprendre, informer, transmettre, expliquer. Pour rendre hommage aussi. Pour ce faire, nous avons choisi d'initier depuis l'année dernière un travail qui sera de longue haleine, en partant sur les traces des 42 enfants assassinés par la barbarie nazie et dont le nom figure sur la plaque commémorative de notre collège.

Patiemment, pas à pas, les élèves s'approprient les sources historiques trouvées dans les différents sites d'archives disponibles en région parisienne. Et reconstituant l'histoire locale, précise, de chacun de ces enfants, ils rendent un hommage posthume à ces quarante-deux jeunes vies volées, qui furent celles d'élèves de leur quartier, de leur collège, et qui moururent bien souvent plus jeunes qu'eux.

Reconstituant ces histoires intimes aussi, à la lumière de leur voyage d'étude et de leurs connaissances, les 3èmes découvrent à quel point l'« Histoire » n'est pas une discipline ou une science déconnectée des histoires particulières ; celles de ces quarante-deux familles brisées font et *sont* l'Histoire de la Shoah.

Le but de ce travail est que ces histoires particulières les amènent à appréhender et à s'approprier intimement l'une des plus sombres pages de notre Histoire collective, pour leur permettre, aussi, d'éclairer leur avenir.

Nous souhaitons enfin remercier la Fondation Seligmann, la Marie de Paris et la Mairie du 20<sup>ème</sup> arrondissement qui, par leur soutien et leur implication, rendent chaque année ce projet possible et pérenne. Merci aussi aux membres du Comité « Ecole de la rue Tlemcen », à l'origine de la pose des plaques commémoratives dans toutes les écoles parisiennes, pour leurs témoignages, leur soutien, leur aide et conseils précieux et tout leur investissement au service de la Mémoire.

Mathilde Bourgain, Stéphanie Convertino,  
Christine Chenu, Angéla Lugin, Chafika Amara





# Roger Aronovitch

---



## Sa vie avant l'enfer

Le père de Roger Aronovitch se nomme Zanol Aronovitch et sa mère a pour nom de jeune fille Rose Kapetur. Ils sont tous deux d'origine polonaise et viennent de la même ville « Kalish » en Pologne. Zanol Aronovitch est né le 6 août 1877 et Rose Kapetur est née le 20 décembre 1881. Au tout début du XX<sup>ème</sup> siècle, mais nous ne savons pas la date exacte, ils immigrent en France,

probablement pour échapper aux persécutions antisémites en Pologne.

A Paris, la première trace officielle de leur présence date du 2 mars 1906, avec la naissance de leur première fille, Fanie, qui naît dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement, chez la sage-femme, rue de Candie. La famille réside alors 11 rue des Blancs-manteaux, dans le quartier du Marais à Paris ; c'est un quartier fortement peuplé de juifs à cette époque, il n'est donc pas étonnant que le couple ait choisi ce quartier pour s'installer. Zanol et Rose sont alors tous deux « journaliers », c'est-à-dire des simples manœuvres employés à la journée, certainement dans le domaine de la confection. Deux ans plus tard, la famille a déménagé : 25 août 1908, naît leur seconde fille Sarah « à huit heures du matin, chez ses père et mère, rue des Rosiers 35 ». L'acte de naissance indique que Zanol, trente et un ans, est désormais « tailleur », et Rose, vingt-cinq ans, est « ménagère ». Ils semblent donc avoir une situation un peu plus stable, mais la famille doit être assez pauvre car il est rare que les femmes travaillent à cette époque. L'acte de naissance dressé en 1908 indique aussi que les parents sont « mariés », cependant il doit s'agir d'un mariage religieux car l'acte de naissance porte aussi une mention plus tardive : la naissance de Sarah, comme celle de Fanie, sera « légitimée par le mariage de Zanol Aronovitch et de Rose Kapetur célébré à Paris vingtième arrondissement le quatre septembre mil neuf cent quatorze. »

On retrouve leur trace en six ans plus tard dans le XX<sup>ème</sup> arrondissement. Ils habitent maintenant 33 rue des Couronnes : cette adresse figure pour la première fois sur leur acte de mariage, célébré à la mairie du 20<sup>ème</sup> arrondissement, le 30 septembre 1914. Trois témoins sur les quatre sont de jeunes tailleurs résidant soit à la même adresse que la famille Aronovitch, soit au 2 et au 5 rue Vilin, juste à côté : Israël Zivermann, vingt-trois ans, Pincus Rochmann, vingt-cinq ans et

Abraham Margoline, vingt-quatre ans. Cela nous donne des informations sur les relations amicales de la famille : ils fréquentent avant tout de jeunes collègues de Zanol qui est alors lui-même âgé de trente-sept ans. On peut aussi se demander pourquoi le couple Aronovitch décide ce mariage après dix années de vie commune ; en fait, Rose est à nouveau enceinte : il faut légitimer leur deux filles aînées et être officiellement mariés pour la naissance de leur troisième enfant. Ce sera encore une fille, Renée, qui va naître le 28 Février 1915, à dix heures du matin, à l'Hôpital Tenon, situé au 4 rue de la Chine dans le 20ème arrondissement de Paris. Nous sommes alors en pleine guerre mondiale et il est probable que le père, Zanol, ait été mobilisé mais nous n'avons pas encore trouvé d'archives qui confirmeraient cette supposition. Sur l'acte de naissance, la profession du père demeure « tailleur d'habits », tandis que la mère est désormais « sans profession ».

Dix années passent encore. Le 10 mars 1925 naît Roger Aronovitch, quatrième enfant de la famille, à l'hôpital Rothschild, un hôpital consacré uniquement à cette époque aux personnes juives, situé au 76 rue de Picpus dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement. Sa famille était probablement naturalisée car ils étaient habités en France depuis longtemps. On peut imaginer qu'ayant dix, dix-sept et dix-neuf ans d'écart avec ses trois sœurs, Roger grandit très entouré de sa famille. Ils résident encore au 33 rue des Couronnes, adresse qu'ils ne quitteront pas. Sur le recensement de 1926 cependant, il n'est pas fait mention de la sœur aînée, Fanie, qui s'est mariée à Jankiel Fusman le 18 mars de cette même année. Elle a donc quitté le domicile familial alors que Roger est encore bébé. Sarah travaille en tant que « sténo-dactylo », ce qui permet à la famille de recevoir un complément d'argent et Renée, qui n'a que onze ans, fréquente encore très probablement l'école.

En 1928, Roger entre à l'école maternelle de Couronnes, puis le 1<sup>er</sup> octobre 1931, il est scolarisé à l'école de garçons de la rue Julien Lacroix. Le registre d'inscription indique « Prépar » dans la case du « cours dans lequel l'enfant est placé », ce qui veut dire que Roger entre normalement en cours préparatoire et commence sa scolarité obligatoire. Il a alors six ans et demi et sa vie semble heureuse : le 15 juin 1933, il assiste au mariage de sa sœur Sarah avec Jankiel Klemberg à la mairie du 3ème arrondissement. Les deux époux ont alors l'âge de 24 ans. Son mari est fourreur de profession, il est né à Falencia, en Pologne, le 18 Juin 1908 et était domicilié au 3 rue de la Perle dans le 3ème arrondissement de Paris. L'un des deux témoins est le mari de Fanie, Jacques Fusman, fourreur domicilié 24 rue Rambuteau, qui emploiera Roger quelques années plus tard.

A partir de l'été 1933, Sarah quitte donc le domicile familial de la rue des Couronnes et Roger se retrouve donc avec son père, sa mère et sa sœur Renée qui est à son tour entrée dans la vie professionnelle et exerce le même métier que sa sœur : le recensement de 1936 indique qu'elle « sténo-dactylo ». Quant à Roger, il reste à l'école Julien Lacroix jusqu'au 15 juillet 1938. Il est alors dans la classe « SA » qui signifie classe « supérieure A ». Le registre nous indique qu'il a obtenu son certificat d'études primaires en 1937. Il y reste donc une année supplémentaire, en cours supérieur. Cependant, à sa sortie de l'école de la rue Julien Lacroix, les enseignants écrivent que si la « conduite » et le « caractère » sont bons, l'« intelligence » et le « degré d'instruction » sont « moyens ». Il poursuit quand même ses études car il n'a que treize ans et ne peut pas arrêter

déjà l'école. Il entre alors à l'école de garçons du 26 rue Henri Chevreau où il est inscrit dans la classe « G1 ». Selon ses professeurs, il était « docile » avec « un excellent caractère » mais une « intelligence moyenne ». Malgré tous ces commentaires, il abandonnera ses études, juste après avoir fêté ses quatorze ans, le 29 mars 1939, « parce que ses parents sont en chômage ». Cette indication est précisée par le directeur de l'école de garçon de la rue Henri Chevreau. Il devient alors « apprenti / fourreur » comme le précise sa fiche individuelle de recensement en Préfecture (fichier F9) lorsqu'il ira s'inscrire, à 15 ans révolus.

## Le début de la guerre et de l'occupation

En 1939 l'Allemagne, déclare la guerre à la France. Après quelques mois de guerre seulement, c'est la défaite en mai-juin 1940 et la France est sous occupation Allemande. Le maréchal Pétain, chef du régime de Vichy coopère avec L'Allemagne nazie. Ce gouvernement étant d'extrême droite, de 1940 à 1942 les lois antisémites se succèdent, comme celle signée le 3 octobre 1941 qui interdit aux Juifs « l'accès et l'exercice des fonctions publiques ». D'autres interdictions apparaissent, qui frappent de plus près Roger et sa famille, par exemple celle de ne pas posséder de vélo, celle de ne pas faire ses courses après une certaine heure ou encore celle d'être obligé d'emprunter le dernier wagon du métro. Toutes ces interdictions feront bien comprendre à Roger Aronovitch que les Juifs ne seront plus les bienvenus en France. D'ailleurs, des obligations aussi apparaissent : les Juifs doivent aller s'inscrire sur le Fichier Juif de la Préfecture. Roger doit aussi faire refaire ses papiers d'identité et devient « titulaire de la carte d'identité n° 741.992, délivrée par la Préfecture de Police le 4 juin 1941, revêtue du cachet « Juif ». (archives Préfecture de Police 1W899-4071).

En mai 1941, une première rafle des hommes juifs est faite. Elle est surnommée « rafle des billets verts » car des milliers d'hommes étrangers reçoivent une convocation imprimée sur un petit papier vert. Ils sont « invités à se présenter » le 14 mai dans divers lieux de rassemblement « pour examen de situation ». Roger, trop jeune, n'a pas été convoqué lors de cette rafle. De plus, il était naturalisé français. Mais son beau-frère, Jankiel Klemberg, le mari de Sarah, qui travaille pour l'entreprise de fourrure de son ami et témoin de mariage, Jacques Fusman, a été convoqué et arrêté lors de cette rafle. A partir de cette date, plus personne n'a de nouvelles de lui jusqu'à la Libération. Nous savons aujourd'hui qu'il sera interné un an au camp de Pithiviers avant d'être déporté à Auschwitz le 17 juillet 1942 par le convoi numéro 6. Miraculeusement, Jankiel reviendra des camps après être resté deux ans et demi à Auschwitz et être passé ensuite par les camps de Mathausen, Melk, Amstetten et Ebensee. Il sera rapatrié au Lutétia, à Paris, le 26 mai 1945 et retrouvera Sarah après quatre années de séparation.

Cependant, en dépit des persécutions autour d'eux et de cette rafle qui touche beaucoup de familles juives de l'Est parisien, la vie continue : le 3 juillet 1941, Renée, troisième fille de la famille Aronovitch, se marie à son tour et épouse Ernest Pflughaupt à la mairie du IXème arrondissement. Roger se retrouve seul avec ses parents dans l'appartement du 33 rue des Couronnes. Il travaille alors depuis deux ans ; il est peut-être déjà « employé comme fourreur à la maison Kohn 60 rue d'Hauteville, entreprise travaillant pour les autorités allemandes » (rapport de

Fernand David, commissaire principal, chef de la Brigade Spéciale- 1, daté du 12 octobre 1942, date à laquelle Roger sera arrêté.). Employé d'une entreprise travaillant pour les Allemands, Roger obtient également un laissez-passer (archives de la Préfecture de police, série GB168) qui doit considérablement lui faciliter la vie.

Malgré cette situation privilégiée, à partir du 7 juin 1942, le port de l'étoile jaune à tous les juifs dès l'âge de six ans est obligatoire, Roger est donc obligé de la porter. Un mois et demi plus tard, le 16 juillet 1942, la gendarmerie et la police française, sous ordre des S.S, font embarquer les Juifs étrangers et apatrides dont les femmes et les enfants : c'est la rafle du Vel d'Hiv. La famille de Roger n'a pas été raflée car ils avaient été naturalisés (décret de naturalisation du père, Zanol Aronovitch en date du 30 juillet 1920 : numéro 39968X14). En revanche, de nombreuses familles du XXème sont arrêtées dont celle de son ami d'enfance Georges Warsawer né en 1926, résidant 2 rue Vilin, et avec qui il était à l'école Julien Lacroix. Georges a échappé à cette rafle car il s'était peut-être caché, mais par contre, toute sa famille a été arrêtée et déportée. On peut supposer qu'à cause de cela, et en dépit de son travail dans une maison de fourrure aux ordres des Autorités d'Occupation, Roger et son ami Georges décident de se faire faire de fausses cartes d'identité, sur lesquelles la mention « juif » ne figurerait pas.

### **Arrestation et déportation**

C'est à cause de cette décision qu'il est arrêté le 9 Octobre 1942. La lecture des archives de la Préfecture de Police nous permet de reconstituer la chronologie des événements : Les Brigades Spéciales « étaient à la Préfecture de Police, pendant la seconde guerre mondiale, une police spécialisée dans la traque aux « ennemis intérieurs », principalement communistes » (source wikipédia), suite au décret du 26 septembre 1939 prononçant la « dissolution des organisations communistes ». A ce titre, Jeanne Teste, née le 11 Février 1920 à Paris dans le 20ème arrondissement et domiciliée au 22/24 impasse du Progrès, également dans le 20ème arrondissement, fut arrêtée début octobre 1942. Elle était célibataire et exerçait la fonction de sténo-dactylographe au journal « L'Humanité ». C'était une militante particulièrement active de l'ex Parti Communiste. Lors de l'arrestation de Jeanne Teste, « une photographie de Aronovitch a été trouvée sur elle en vue de l'établissement d'une fausse carte d'identité » (archives Préfecture de Police, série GB168)

A partir de là, Roger et son ami Georges sont arrêtés. Le rapport des Inspecteurs Désert et Lassalle du 11 octobre 1942 indique que Roger Aronovitch a été « arrêté ce jour à 18 heures sur son lieu de travail, 24 rue Rambuteau, chez sa sœur, Mme Fussmann. ». Nous savons que ce rapport présente des incohérences car Roger est alors censé travailler pour la maison Kohn. Peut-être les deux entreprises sont-elles liées. On sait en tout cas que sa sœur, Fanie Fusman, son aînée de presque vingt ans, fera tout, par la suite, pour le faire libérer. Le lendemain, 12 octobre, le rapport du Commissaire Principal de la BS1, Fernand David, inculpe Roger Aronovitch « d'infraction au décret du 26 septembre 1939 » car « de leur propre aveu, ils étaient en relation avec la nommé TESTE, le nommé WARSZANER directement, le nommé ARONOVITCH par l'intermédiaire de WARSZANER » et parce « qu'ils ne pouvaient pas ignorer que la nommé TESTE ne pouvait obtenir des fausses cartes que de l'organisme clandestin communiste. »

Jeanne Teste, Georges Warszaner et Roger Aronovitch sont donc tous trois envoyés au dépôt le 16 Octobre 1942 et mis à la disposition du Parquet, même si les fouilles et perquisitions domiciliaires n'ont permis de trouver aucun « document suspect (...) ou objet susceptible d'intéresser l'information en cours ». D'autre part, avant ces événements, Roger Aronovitch n'avait pas d'antécédents judiciaires. Le 27 octobre, le juge d'Instruction Marquiset dépose une demande de mainlevée et Roger et Georges sont placés le lendemain, 28 octobre 1942, à la caserne des Tourelles qui constitue alors une annexe de la Maison d'Education surveillée de Fresnes. Toutefois, le chef d'accusation ne semble plus aussi certain : la fiche de cette « Maison d'éducation » précise que Roger est accusé d'« activité communiste *et israélite* ». Roger y reste moins d'un mois : le 20 novembre, « Aronovitch a été extrait de la Maison d'Education de Fresnes, en vertu d'une Ordonnance de mainlevée du mandat de dépôt de M. Marquiset, Juge d'Instruction. » Il est donc censé être placé en liberté provisoire. Toutefois, la dernière phrase du même document indique : « Cet individu a été interné aujourd'hui au camp de Drancy en attendant décision de justice. » (archives Préfecture de Police, 1W899-40071) : au lieu d'être mis en liberté provisoire en attendant le jugement, Roger Aronovitch change d'étiquette et passe de la Brigade Spéciale 1, qui lutte contre le communisme, à la 3<sup>ème</sup> section des Renseignements Généraux. Un tampon sur le document précise qu'il s'agit du « rayon juif ». A dix-sept ans, il intègre donc le camp d'internement de Drancy, toujours avec son camarade Georges Warszaner.

La famille Aronovitch ne reste pas sans rien faire pour le tirer de ce mauvais pas : dès le 20 novembre, André Berthon, avocat à la cour d'appel écrit au Directeur de la 3<sup>ème</sup> section des Brigades spéciales de la Préfecture de Police de Paris pour obtenir une entrevue à « la sœur du jeune Roger ARONOVITCH, âgé de 17 ans, qui vient de bénéficier d'une mesure de liberté rendue par Mr. MARQUIZET, Juge d'Instruction. » L'avocat tente tout pour influencer les services de la Préfecture : « Je peux vous affirmer que les charges portées contre le jeune ARONOVITCH sont inexistantes ; une simple instruction les a mises à néant. Il serait particulièrement cruel de ne pas le rendre à sa famille, particulièrement honorable. » (archives de la Préfecture de Police, série 1W899-40071).

Le 7 décembre, un non-lieu est prononcé, mais malgré l'intervention de l'avocat et cette décision de justice, les deux garçons, désormais simples Juifs, restent à Drancy, « pour une durée indéterminée, avec bagages ». La famille Aronovitch fait alors intervenir l'UGIF (Union Générale des Israélites de France) pour faire libérer Roger, et Léo Israëlowitz, chef du service de liaison de cette instance, parvient à obtenir un ordre de libération signé du « Sachbearbeiter IV E, Robert JODKUN ». Le 15 février 1943, alors que Roger et son ami Georges sont à Drancy depuis près de trois mois, Léo Israëlowitz envoie cet ordre de libération au Directeur de la préfecture de Police de Paris, monsieur François, en lui demandant de veiller à ce que « l'ordre de libération ne soit pas annulé au camp ». Cette démarche arrive trop tard : Roger Aronovitch a déjà été déporté depuis deux jours, le 13 Février 1943, à destination d'Auschwitz, par le convoi n°48. Au moment où Léo Israëlowitz écrit ce courrier, Roger est dans le train avec mille autres déportés. A l'arrivée, 689 seront gazés, alors que 144 hommes et 165 femmes

seront sélectionnés pour travailler au camp. Roger fait partie de ces cent quarante quatre hommes, alors que nous n'avons pas trouvé de trace de Georges.

A l'arrivée sur la Judenrampe d'Auschwitz, Roger est emmené pour être tatoué, rasé et revêtir l'uniforme du camp. On ne sait pas dans quel commando il a été affecté, mais il ne survit pas longtemps : la database d'Auschwitz nous indique qu'on retrouve sa trace dans le livre des décès : il a été assassiné le 11 mars 1943, au lendemain de son dix-huitième anniversaire.

Sa famille l'attendra longtemps après la libération : sur le recensement de 1946, au 33 rue des Couronnes, Roger figure toujours aux côtés de son père et de sa mère, ce qui montre comme ses parents ne pouvaient encore se résigner à sa perte : leur gendre, Jankiel Klemberg, était bien revenu... L'acte de disparition de Roger ne sera dressé que le 9 août 1946 et en 1955, son père, Zanol, déposera au Ministère des anciens combattants et victimes de guerre une demande d'attribution du titre de déporté politique.

*Travail de recherche et d'écriture mené par :*

*- Farah Hacini, Emilie-Ousseynatou Sidibé, Ibrahima Wakkeh 3<sup>ème</sup> A*

*Jade Houlier, Manon Pignol et Lune Thienot - 3<sup>ème</sup> B*

*- Martin Guénot, Loukas Majerowicz et Quentin Maurin, 3<sup>ème</sup> C*

*Wissan Boughanmi, Salma Mokhtari, Mariam Traore et Gulsah Turah- 3<sup>ème</sup> D*

*Février-mai 2017*

## Mayer et Jankiel Befeler

---



De gauche à droite : Jankiel, Berko, Eva, Alta et Mayer Befeler.  
Source CERCIL

Le père de la famille Befeler, Berko, est né le 16 mars 1898 à Czerniwice en Pologne, dans la province de Lodz ; il mourra le 2 décembre 1942 à Auschwitz, à l'âge de 44 ans. Alta Turkeltaub naît quant à elle en 1900 à Radzyn ; elle sera également assassinée par les nazis peu de temps après son arrivée à Auschwitz, le 8 août 1942.

Alta et Berko se rencontrent et se marient en Pologne et s'installent à Radzyn, la ville d'origine d'Alta. Le 1<sup>er</sup> février 1926, naît Mayer, leur premier fils, et 10 mois plus tard, le 5 décembre de la même année 1926, Jankiel, leur second enfant. Malheureusement, la vie est pour eux très difficile : outre cette double naissance très rapprochée, qui peut-être rend la situation difficile dans un contexte de grande pauvreté générale, s'ajoutent les pogroms ainsi qu'un fort antisémitisme : tous ces éléments les poussent à fuir la Pologne pour rejoindre la France, comme de nombreux Juifs d'Europe de l'Est à cette époque.

On ne connaît pas la date précise de leur entrée en France, ni les circonstances exactes. Deux possibilités sont envisageables : le père a pu venir en France seul à la fin des années 20 pour ne pas mettre en péril sa femme et ses jeunes enfants. Il a pu trouver un logement et un travail avant que sa famille ne le rejoigne. Mais ce n'est qu'une supposition : nous n'avons pas trouvé la trace de sa présence en France pour la prouver. Il est aussi possible que la famille ait immigré ensemble en France au début des années 30. En tout état de cause, la première trace que nous ayons de leur présence à Paris est celle qui figure sur le registre d'inscription de l'école dans laquelle Mayer est scolarisé le 2 octobre 1931. La famille Befeler est alors installée au 33 rue de l'Orillon dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement.

Mayer Befeler est inscrit à l'école de garçons du 76 Boulevard de Belleville sous le prénom de « Max », probablement pour faire un peu plus « français » et faciliter son intégration. La date de naissance indiquée sur le registre, le 1<sup>er</sup> février 1923, est probablement une erreur puisque Mayer est né trois ans plus tard. Il est alors âgé de cinq ans et huit mois et est placé dans la classe « préparatoire » ce

qui correspond à son âge. On peut imaginer que cette première année est difficile pour lui car il ne parle encore certainement pas bien le français vu qu'il arrive tout juste de Pologne. De plus, le registre d'inscription précise bien qu'il n'a pas fréquenté d'école maternelle auparavant pour acquérir les bases de la langue. Jankiel, quant à lui, et malgré leur faible différence d'âge, n'est pas inscrit dans la même école en cette rentrée 1931 ; peut-être est-il inscrit dans une école maternelle du quartier mais nous n'avons pas retrouvé sa trace.

A la fin de cette première année scolaire, naît leur sœur Eva, le 22 juin 1932, à Paris dans un hôpital du XIIème arrondissement. Contrairement aux autres membres de la famille qui sont Polonais, elle est de nationalité française, comme l'indique sa carte d'identité. L'adresse indiquée dans son acte de naissance est toujours la même, rue de l'Orillon. Mayer a alors six ans et demi et Jankiel, cinq et demi. En 1933, Jankiel (aussi appelé « Jacob » dans certains documents), rentre à l'école de garçons du 77 boulevard de Belleville. D'après le registre, il n'a pas été à l'école auparavant et est placé en classe préparatoire. Il a alors presque sept ans. Son entrée à l'école semble tardive par rapport à celle de son frère.

La petite Eva fait à son tour sa première rentrée à trois ans, le 16 septembre 1935. La famille a alors déménagé car l'adresse indiquée sur le registre de l'école maternelle de la rue des Maronites est le 61 bis rue Julien Lacroix. Le recensement de 1936 confirme cette adresse. Par la suite, à partir de la rentrée 1938, Eva fréquentera l'école de filles de la rue de Tourtille.

Leur vie quotidienne ressemble à celle de la plupart des familles Juives polonaises qui habitaient le quartier et dont nous avons témoignage : le père travaille dans la confection : le registre de l'école du boulevard de Belleville indique en 1931 que Berko est « repasseur », puis au moment du recensement de 1940, la profession indiquée sera « tailleur presseur salarié ». Alta, de son côté est « sans profession ». Grâce au livre *Belleville, je t'aime*, écrit par Jean Rozental, enfant du quartier caché pendant l'Occupation, on peut imaginer que les parents d'Eva, Jankiel et Mayer allaient danser le samedi soir au «Fantasio» ou allaient au cinéma «Paradis», à l'angle de la rue Julien Lacroix et de la rue de Belleville, donc tout à côté de chez eux. Mayer et Jankiel eux, pouvaient aussi aller au cinéma ou voir des spectacles, et surtout, comme tous les enfants, ils jouaient : « Nous, les garçons, nous jouions aux billes, aux osselets : en même temps qu'on en lançait un, il fallait saisir les autres restés au sol. Et puis il y avait les jeux d'extérieur, pratiqués surtout dans la rue, comme celui du saute-moutons (...). Mais celui que nous préférions c'était le jeu de cocorico : un camarade se plaçait contre un mur, trois ou quatre autres se courbaient en deux la tête dans les épaules et à tour de rôle, nous devions sauter le plus loin possible en criant « Cocorico ! » (page 88)

Mais la plupart du temps bien sûr, ils fréquentent l'école. Malgré leur déménagement, nos deux garçons sont restés dans leur école de garçons du 77 boulevard de Belleville qu'ils quitteront respectivement le 10 octobre 1938 et le 6 juin 1940. Le registre de l'école indique que Mayer est un bon élève et un bon travailleur : l'appréciation est bonne pour la conduite, le travail, les progrès et l'assiduité. Le directeur indique même « TB » pour son caractère, ce qui nous laisse penser que Mayer était aussi un garçon agréable. Le registre nous indique également qu'il est en classe « supérieure B » quand il quitte l'école et qu'il « va

au lycée » par la suite. Nous n'avons pas trouvé dans quel lycée il se rend pour poursuivre ses études. Cette orientation demeure rare à cette époque car les enfants vont souvent travailler ou apprendre un métier manuel.

Concernant Jankiel, nous avons malheureusement moins d'informations. Le registre indique simplement qu'il y reste jusqu'en « CSA », qui signifie probablement « Cours Supérieur A ». Son assiduité, son caractère et son comportement sont bons. En revanche, l'appréciation est seulement « AB » pour le travail et les progrès. Peut-être avait-il moins de facilités, ou moins de goût pour les études que son grand frère ? La case du registre n'étant pas remplie, on ne sait pas ce qu'il fait quand il quitte l'école en juin 1940, mais il est alors âgé de treize ans et demi et la loi du 9 août 1936 a modifié la loi de Jules Ferry de 1886 et porté l'âge de la scolarité obligatoire de 13 à 14 ans. Peut-être poursuit-il alors ses études dans une autre école, mais nous n'avons pas retrouvé sa trace dans un autre registre scolaire.

Pendant ce temps, la guerre 1939-40 entre l'Allemagne et la France a eu lieu et l'armistice de mai 1940 a fixé les conditions de l'occupation de la France par l'Allemagne. Le 10 juillet, Pétain obtient les pleins pouvoirs et le 3 octobre 1940, il instaure un régime autoritaire à l'Etat français. Il met alors progressivement en place des lois anti-juives : « les Juifs ne pourront sans condition exercer les professions suivantes: directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques» « l'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci après sont interdits aux Juifs : chef de l'Etat, membre du gouvernement...». Ces lois sont clairement antisémites. De même, il n'y aura plus d'études supérieures pour les Juifs donc Mayer devra abandonner ses études et porter l'étoile jaune comme les autres membres de sa famille à partir du 6 juin 1942. Bien que Belleville soit un quartier avec beaucoup de Juifs donc avec beaucoup de personnes portant l'étoile jaune, nous pouvons imaginer l'humiliation ressentie par Mayer et Jankiel à l'idée de porter cette marque de discrimination.

Toute la famille est arrêtée lors de la Rafle du Vel' d'Hiv le 16 et 17 juillet 1942. Vel' d'Hiv' signifie «Vélodrome d'Hiver». La Rafle du Vel d'Hiv' est la plus grande arrestation massive pendant la seconde guerre mondiale en France ; elle concernait alors tous les Juifs étrangers et apatrides, qui ont été arrêtés à leur domicile dès le matin et conduits, pour la plupart, au Vélodrome d'Hiver alors situé dans le XVIème arrondissement. 13 152 personnes ont été arrêtées et conduites dans cet endroit. Les policiers recrutés exprès avaient l'ordre d'arrêter tous les membres d'une famille, même les personnes âgées et les enfants. C'est ce qui a fait comprendre à beaucoup de gens que cette rafle n'était pas destinée à envoyer les gens travailler en Allemagne, sinon, pourquoi arrêter aussi des enfants ? Mayer, seize ans, et Jankiel, quinze ans, sont donc arrêtés avec Berko, Alta et leur petite sœur Eva, qui vient à peine de fêter ses dix ans. Après trois jours passés enfermés dans le Vel d'Hiv, la famille est déplacée le 20 juillet vers un des deux camps du Loiret mis à disposition pour interner les familles : le camp de Pithiviers.

Malheureusement, les conditions d'internement sont également horribles car le camp est surpeuplé. Le camp de Pithiviers aura vu passer des milliers d'internés juifs après la rafle du Vel d'Hiv' notamment, et près de quatre mille cinq cents enfants ont été internés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-La-Rolande

entre 1941 et 1943. La famille Befeler reste quelques jours au camp de Pithiviers puis l'ordre est donné de séparer les enfants des adultes car les autorités de Vichy ne veulent pas encore déporter les enfants. Les deux frères sont alors déportés avec leur père Berko par le convoi numéro 13, le 31 juillet 1942. Ce convoi part directement de Pithiviers et est si rempli qu'il ne passe même pas par Drancy. La petite Eva ne reste donc qu'avec sa mère, mais pour trois jours seulement : le 2 août, elle est arrachée à sa maman qui sera déportée en direction d'Auschwitz par le convoi 14, le 3 août.

La fillette reste seule à Pithiviers jusqu'au 22 août. La fiche du camp indique qu'elle est « muté(e) à Drancy ». Elle n'y reste qu'une journée ; le 24 août, elle est déportée à dix ans, sans plus personne de sa famille pour la rassurer, dans le convoi numéro 23, en direction d'Auschwitz. Vu les conditions du voyage, peut-être cette petite fille seule fait-elle partie des morts à l'arrivée dont parlent tous les témoignages ? Si ce n'est pas le cas, elle est forcément sélectionnée pour la mise à mort et dirigée vers la chambre à gaz. Elle est donc probablement assassinée le 27 ou le 28 août 1942. La date de décès officielle qui figure sur son extrait d'acte de naissance est le 4 août. Cette date est forcément fautive car le 4 août, la petite Eva était encore seule à Pithiviers.

Pour le reste de la famille, comme pour tous les déportés Juifs, à l'arrivée au camp d'Auschwitz-Birkenau, une sélection est faite dès qu'ils descendent du train, sur la Judenrampe d'Auschwitz. Le convoi est séparé en deux parties distinctes : ceux qui vont au camp de concentration et ceux qui sont directement envoyés vers les chambres à gaz. Les déportés ne savent pas directement ce qui les attend. Les gens dirigés vers le centre de mise à mort sont les inaptes à travailler, les mères avec les enfants, les homosexuels, les handicapés, les personnes âgées et d'une manière générale, tous les déportés qui ne peuvent pas leur être utiles en tant que main d'œuvre. Les autres travailleront et en août 42, les besoins de main d'œuvres sont importants car les Nazis veulent construire les grands crématoires dont nous avons vu les ruines lors de notre voyage d'étude à Auschwitz-Birkenau. A leur arrivée, Alta, Jankiel, Mayer et Berko sont tous sélectionnés pour le travail.

Alta la mère :

Elle meurt le 8 août 1942 à Auschwitz. Le voyage durant trois jours, cela signifie probablement qu'elle a été sélectionnée pour le travail mais est décédée trois jours plus tard, peut-être de mauvais traitements. Peut-être aussi de tristesse après avoir été séparée de son mari, de ses deux fils et après avoir laissé sa fillette seule à Pithiviers et avoir compris à l'arrivée à Auschwitz ce qui se passait pour les déportés.

Jankiel :

Comme sa mère, Jankiel décède très peu de temps après son arrivée : le 5 août 1942 (source: site Légifrance, Journal Officiel du 8 mai 2012, page 8573, texte 217: arrêté du 23 février 2012 portant opposition de la mention «mort en déportation»sur acte de décès) alors qu'il n'est là que depuis 3 jours.

Mayer :

Il est sélectionné pour le travail et parvient à survivre quelques mois dans le camp. Il meurt le 15 octobre 1942, mais on ne sait pas dans quels commandos de travail il

a pu être affecté. Sur le site d'Auschwitz, on ne trouve son nom que sur le registre de la morgue (Sterbebuch).

Berko, le père :

Comme son fils aîné, il parvient à survivre plusieurs mois mais meurt finalement le 2 décembre 1942, à 44 ans. Son nom ne figure également que sur le registre de la morgue. On ne sait pas du tout quels travaux il a pu faire ni les raisons de sa mort, qui peuvent être nombreuses : faim, froid, maladie ou mauvais traitement. On ne sait pas non plus s'il était avec ses fils et s'il les a vus mourir.

Une pensée pour cette famille du XXème arrondissement, morte trop vite et sans aucune justification. Nous pensons toujours à eux, soixante-quinze ans après.

*Travail de recherche et d'écriture mené par :*

- *Jeanne Mathieu-Paillet, Jennifer Sivonxay Farah Yahiaoui, 3<sup>ème</sup> A*
- *Julius Maj, Tristan Oumamar, Djibril Serpadski et Mattia Rosselli, 3<sup>ème</sup> B*
- *Solal Cathalifaud-Danton, Sofien Oumzil et Saiuthiyan Sritharan, 3<sup>ème</sup> C*  
*Ousmane Diawara, Antoine Orsoni et Mario Tarabusi- 3<sup>ème</sup> D*

*Février-mai 2017*

# Szlama et Henri Bekurmajster

---

Salomon Berkurmajster, de son vrai nom Szlama Ajzlik, et Henri Bekurmajster vivaient 29 rue de la Mare dans le quartier populaire du 20ème arrondissement de Paris avec leur père Maurice, de son vrai prénom Mojek Chaim, leur mère Léa, de son vrai prénom Laja, et leur petite soeur Paulette.

## L'immigration :

Le père des deux garçons, Mosjek Chaim Bekurmajster, est né le 10 janvier 1896. Il travaillait en tant que piqueur de tige en Pologne (source ?). Leur mère, Laja Rudmanovicz, est née à Radom, le 22 juillet 1896. Mosjek Chaïm et Laja se rencontrent en Pologne, et s'installent ensemble à Radom, sans être mariés devant la loi. Peut-être ont-ils simplement pratiqué un mariage religieux ? Le 2 janvier 1925 naît à Radom leur premier fils, Szlama. Le joie de la famille est cependant de courte durée : très vite, le père quitte le foyer pour émigrer en France. En effet, la situation économique en Pologne est très difficile et la vie des familles juives est de plus compliquée par un antisémitisme très fort et des pogroms qui obligent les Juifs d'Europe centrale à fuir. Leur premier fils est né, alors Mosjek veut permettre à cet enfant de grandir en sécurité : il part pour Paris et sa famille l'y rejoindra lorsqu'il aura trouvé un travail et un logement. Le petit Szlama reste donc seul avec sa mère et, très probablement, la famille de sa mère puisqu'elle est originaire de Radom, la petite ville où ils habitent. En 1926, Mosjek est installé à Paris, comme le prouve le document du recensement ; son prénom polonais est francisé en « Joseph » et il est installé seul dans le XXème arrondissement, quartier Belleville, au 20 rue des Maronites. Il a de plus trouvé un travail en tant que cordonnier. Laja et Szlama peuvent donc à leur tout faire le voyage pour le rejoindre. Ils arrivent très probablement en France au cours du premier semestre, au plus tard, au début de l'automne 1927.

## L'arrivée de Henri :

Quand le petit Szlama retrouve son papa après une longue absence, il a donc probablement entre deux ans et deux ans et demi. Ils s'installent tous les trois dans le petit logement trouvé par Mosjek/Joseph rue des Maronites. Afin de pouvoir vivre mieux, Laja trouve de son côté un emploi de couturière<sup>1</sup> qui lui permet de gagner un peu d'argent tout en conservant assez de temps et d'autonomie pour s'occuper de son fils. Quelques mois plus tard, le 26 juin 1928, naît le petit Henri, à l'hôpital Rothschild dans le XIIème arrondissement. L'acte de naissance de l'enfant indique qu'ils vivent toujours à la même adresse mais ne précise pas le nom de son père. En effet, Mosjek/Joseph et Laja/Léa ne sont pas mariés. Le petit Henri n'est alors officiellement reconnu que par sa mère.

---

<sup>1</sup> Cf. acte de naissance de Henri Bekurmajster.

Les parents de Szlama et de Henri vont devoir organiser très vite une cérémonie de mariage civil afin de pouvoir ensuite légitimer leurs deux fils qui portent alors officiellement en France le patronyme de leur mère, Rudmanowicz. Mosjek et Laja se marient donc le 15 octobre 1929. A partir de là, leur père fait une demande à l'état-civil pour être officiellement reconnu comme le père de Szlama et de Henri et pour que les enfants puissent porter son nom. Le 14 juin 1930, Szlama et Henri changent de patronyme et s'appellent désormais Bekurmajster, comme leur père. Szlama a alors cinq ans et Henri, deux ans.

### **L'enfance et l'adolescence de Szlama et Henri :**

Nous avons très peu d'informations sur la scolarité de Szlama, le frère aîné de la famille. Nous savons en revanche qu'à la rentrée scolaire d'octobre 1931, Henri entre à l'école maternelle de la rue des Couronnes. Par la suite, il intègre l'école de 1<sup>er</sup> octobre 1934 l'école de garçons de la rue Henri Chevreau, qui deviendra par la suite notre collège. Le registre nous informe que la famille réside alors au 29 rue de la Mare, dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. Henri commence son cursus scolaire normalement, en section préparatoire, mais si sa tenue est assez bonne, le directeur le décrit dans le registre comme « peu travailleur ».

Pendant ses loisirs, Henri fréquentait sûrement le quartier de Belleville où il y avait de nombreux cinémas (le Ménil Palace, le Paradis, le Florida, par exemple). Maurice Jacobowicz, enfant caché pendant la guerre, est venu au mois de janvier au collège et au cours de son témoignage, nous a raconté que le cinéma était un loisir très prisé des jeunes gens à cette époque car ce n'était pas cher. Les enfants jouaient aussi beaucoup dans les rues. Et puis le quartier de Belleville était très vivant, avec beaucoup de commerces (boucheries, boulangeries, épiceries, pharmacies...) et donc, d'animation.

Après la défaite de la France, Henri et Szlama ont dû arrêter de fréquenter ces commerces à cause des lois antisémites. Ainsi, ils ne pouvaient plus faire leurs courses avant la fin d'après-midi. De même, de nombreux lieux publics leur sont devenus interdits, ainsi que la possibilité d'exercer une profession en rapport avec le public.

En juillet 1941, Henri quitte l'école de garçons de la rue Henri Chevreau : lors de sa dernière année d'étude, il est opéré plusieurs fois à cause d'otites récurrentes. Cela l'empêche de suivre assidûment les cours. De fait, il est « refusé au Certificat d'Etudes Primaires » ; pour le garçon comme pour beaucoup de ses camarades, cet échec marque la fin des études. Il est censé intégrer une école d'apprentissage, mais décide finalement de travailler le plus vite possible et devient en avril 1942, apprenti tailleur. quitte l'école de la rue Chevreau en juillet 1941 et entre en apprentissage dès le mois d'avril 1942, pour devenir tailleur.

Son frère aîné, Szlama, a lui-même déjà arrêté l'école depuis longtemps : sur les fiches de la Préfecture enregistrant tous les Juifs de France, il s'est déclaré à quinze ans « apprenti maroquinier salarié ». On constate d'ailleurs que Szlama est le seul à s'être présenté au recensement alors qu'il était obligatoire pour tous les Juifs, faute de quoi ils ne pouvaient pas se fournir en tickets de rationnement : ni son père, ni sa mère n'ont de fiches familiales ou individuelles. On peut bien sûr

imaginer qu'ils aient fui en zone libre ou quitté la France, mais pourquoi auraient-ils laissé leurs deux fils seuls à Paris. Quoi qu'il en soit,, à partir de cette période de l'Occupation, on perd totalement la trace du reste de la famille.

Le 16 juillet, jour de la Rafle du Vel d'Hiv, la police se présente au domicile des Bekurmajster et ne trouvent que les deux frères Szlama et Henri. Ils sont emmenés au Velodrome d'Hiver, puis au camp de Pithiviers. Szlama a dix-sept ans ; quand les autorités de Vichy donnent l'ordre à la fin juillet, de séparer les familles pour pouvoir déporter les adultes, il est séparé de son jeune frère. Szlama est déporté le 31 juillet 1942, par le convoi numéro 13, de pithiviers à Auschwitz.

Szlama avait 17ans au moment de son arrestation le 16 juillet 1942

puis au moment de la déportation pour pithiviers,il est arrêté avec son petit frère Henri puis il est déporté seul dans le convoi n 13 le 31 juillet 1942. Aucun des déportés n'est dirigé vers le centre de mise à mort à l'arrivée de ce convoi car les nazis ont besoin de beaucoup de main d'œuvre pour les travaux d'agrandissement de Birkenau. Szlama est donc rasé, tatoué et affecté à un commando de travail. On ne sait pas au bout de combien de temps il mourra.

Avec tous les autres enfants séparés de leurs parents, Henri reste seul à Pithiviers pendant presque un mois puis, le 22 aout, il est « muté à Drancy ». Il n'y restera que quelques jours et sera déporté à Auschwitz par le convoi 24 le 26 aout 1942. La date de décès officielle qui figure sur son acte de naissance est le 31 aout 1942.

On suppose que leurs parents Laja et Wosjek, ainsi que leur petite fille Paulette, dernière née de la famille, n'ont pas été déportés car on ne trouve aucune trace de leurs noms dans le Mémorial de Serge Klarsfeld. Beaucoup d'éléments nous manquaient pour pouvoir réellement retracer leur parcours ; cette double biographie sera donc à compléter ultérieurement.

*Travail de recherches et de rédaction réalisé par :*

- Mahery Tia Avotriainina, Vincent Duthuille, Darron Pereira, 3<sup>ème</sup> A
- Kiessé Domart N'Sondé, Léna Zobenbuhler, anciennes élèves, 2<sup>nde</sup>.

*Février-mai 2017*

## Paul Boruchowicz

---



Abram Boruchowicz naît le 7 mars 1902 à Prytyk, un petit bourg en Pologne dans la province de Radom. Gindla Fridman est également née à Prytyk le 22 octobre 1901. Ils se rencontrent donc probablement en Pologne comme peut le laisser penser leur village de naissance identique.

Nous pouvons émettre deux hypothèses concernant la suite de leur parcours : peut-être qu'Abram immigre en France seul, rejoint ensuite par Gindla, ou bien ils immigrent en France ensemble. Toutefois, nous savons précisément qu'Abram entre en France le 21 mars 1930. Cette date est indiquée dans le rapport d'enquête du 26 janvier 1946, établi à la demande du 5<sup>ème</sup> bureau de l'Etat-Major du Gouvernement Militaire de Paris, car Abram Boruchowicz, rescapé du camp d'Auschwitz, a été « rapatrié d'Allemagne et n'a pas répondu à une convocation de la Sécurité Militaire ».

La première trace officielle que nous trouvons du couple date du recensement du quartier de Belleville, XX<sup>ème</sup> arrondissement, en 1931 : les agents de la Mairie indiquent qu'ils résident tous deux au 9 rue de l'Elysée Ménilmontant, une impasse donnant sur la rue Julien Lacroix, juste à côté de l'église Notre-Dame-de-la-Croix-de-Ménilmontant. Gindla y vit en tant qu'« amie », recensée avec son nom de jeune fille, Fridman, et ne travaille pas. Abram est quant à lui, employé en tant que tailleur chez monsieur Lewkowicz. Moins d'un an plus tard, Abram et Gindla se marient le 2 janvier 1932 à la mairie du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Comme Paul va naître en juin de la même année, on suppose que ce mariage a été précipité afin de légitimer la naissance de leur premier enfant. Ce dernier naît le 29 juin 1932 à l'hôpital Rothschild, 15 rue Santerre, dans le XII<sup>ème</sup> arrondissement. D'après la notice Wikipédia consacrée à l'hôpital, il avait « vocation à accueillir et soigner les patients de religion juive ». Cet hôpital abritait aussi le C.B.I.P. (Comité de bienfaisance Israélite de Paris) qui avait pour prérogative d'assister les malades, de régler les frais de médecins et de médicaments [...] les femmes enceintes étaient suivies par des sages femmes et recevaient, après leur accouchement, des secours en nature (layette) et en argent.

A la naissance de Paul, la famille réside toujours 9 rue de l'Elysée Ménilmontant. D'après le registre d'inscription de l'école élémentaire où il entrera à 6 ans, il n'a pas fréquenté l'école maternelle. Le garçonnet reste donc la journée avec sa mère, qui ne travaille pas et s'occupe de lui et des travaux ménagers dans le petit appartement de la Rue de l'Elysée Ménilmontant. Dans son livre *Belleville, je t'aime*, Jean Rozental, enfant d'origine juive polonaise caché pendant l'Occupation, parle du quartier : la plupart des habitants de Belleville étaient logés dans des petits appartements très sales et vétustes : « pour accéder à ces taudis où parfois pullulaient des souris et les rats, il fallait graisser la patte au

propriétaire, en plus du loyer exigé. » Concernant sa propre famille, Jean Rozental précise même : « douze mètres carrés, ce n'était pas du luxe mais nous étions bien contents d'y accéder car déjà la pénurie de logements se faisait durement sentir » (page 68). D'ailleurs, en cherchant des renseignements sur l'évolution de la démographie, on s'aperçoit qu'en 1936, il y a eu un pic de population dans le 20<sup>ème</sup> puisque l'arrondissement comptait 208 115 habitants, contre 199 880 en 1954 et 198 678 en 2012 (source Internet). Dans les années 30, les habitants, souvent pauvres et issus de l'immigration d'Europe de l'Est, comme les parents de Paul, s'entassaient donc dans les immeubles insalubres de l'Est parisien.

Par ailleurs, le quartier est animé : une vingtaine de cinémas existaient à Belleville et constituaient une part importante de la vie sociale dans le vingtième arrondissement. Certains d'entre eux étaient loués pour différents meetings politiques, communistes par exemple. Il n'y avait pas de grands supermarchés : on prônait l'artisanat et Paul pouvait faire les courses avec sa mère autour de chez eux chez les différents boulangers, fromagers, bouchers dont certains casher. Cette multiplication de petites boutiques d'artisans explique aussi pourquoi de nombreux Juifs polonais venaient, comme Abram Boruchowicz, se fixer dans l'Est parisien : ils apportaient bien souvent de leur pays et de leur culture d'origine un réel savoir-faire dans les métiers de la confection du textile et du cuir. Lors du recensement 1936, la profession d'Abram est toujours « tailleur ». Aucun nom d'employeur n'est indiqué, mais on sait grâce au rapport d'enquête de 1946 qu'il travaille 95 rue des Boulets, dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement. On sait également en lisant les documents d'archive qu'ils ont déménagé : on les retrouve au 21 rue de la Mare, adresse qu'ils ne quitteront plus avant leur déportation, mais on ne sait pas exactement quand ils déménagent entre 1932 et 1936.

Enfin, à l'âge de six ans, c'est le moment d'entrer à l'école : Paul est inscrit le 10 octobre 1938 à l'école élémentaire toute proche de son domicile. Il s'agit de notre collègue, alors école de garçons de la rue Henri Chevreau. Les petites filles du quartier sont quant à elles, souvent scolarisées rue de la Mare. Paul fait sa rentrée en « C.P.5<sup>ème</sup> » ; les locaux de l'établissement sont alors beaucoup plus petits et ne comportent que le bâtiment principal, probablement sans le troisième étage qui a dû être ajouté plus tard. D'après le registre, il n'y a donc vraisemblablement que cinq classes, la cinquième correspondant toujours au Cours Préparatoire. Seules les écoles maternelles étaient mixtes, les autres établissements ne l'étaient pas, c'est pourquoi nous précisons que Paul fréquentait « l'école de garçons » de la rue Henri Chevreau ». Le quartier de Belleville étant défavorisé, les enfants qui y vivaient avaient peu d'espoir de faire de longues études. En effet la vie scolaire s'arrêtait pour eux à l'âge de 13 ou 14 ans, ils s'engageaient plutôt dans des métiers manuels ou dans la production comme la métallurgie ou la menuiserie. Il n'y avait pas de collèges ou de lycées à Belleville : notre collègue Jean Baptiste Clément ou Françoise Dolto étaient avant des écoles élémentaires. Enfin, l'environnement de classe, comme celui de la maison, était strict. Paul est d'ailleurs décrit comme un élève qui adopte à l'école une bonne « conduite » et une bonne « tenue ». Les professeurs vont même jusqu'à préciser qu'il a un « caractère soumis » ; on peut en déduire qu'il était un petit garçon calme, obéissant et craintif.

Trois mois après son entrée au C.P., le 9 décembre 1938, arrive pour Paul et ses parents un très heureux événement : c'est la naissance de son petit frère

Simon. Malheureusement, la joie est de courte durée : le 3 septembre 1939, alors que Paul est encore en grandes vacances, suite à l'agression de la Pologne par les troupes allemandes, la France déclare la guerre au III<sup>ème</sup> Reich. Le rapport d'enquête de 1946 indique qu'Abram s'engage alors dans l'armée française, sans doute pour lutter contre Hitler et les Nazis dont il n'ignore rien de la politique antisémite, mais peut-être aussi en espérant, comme de nombreux Juifs étrangers dans sa situation, une naturalisation française en cas de victoire. Gindla reste alors seule à Paris avec ses deux garçons : Paul, âgé de sept ans et Simon, qui n'est encore qu'un tout petit bébé. On suppose que la vie pour eux a dû être bien difficile sans le salaire du père pour faire vivre la famille.

En 1940, c'est la débâcle. Abram revient sain et sauf ; le rapport précise qu'il « n'a jamais pris part aux opérations militaires et a été démobilisé à la suite de l'occupation de notre territoire par les autorités allemandes. » Malheureusement, il n'a plus de travail et doit alors « s'inscrire au bureau de chômage du XI<sup>°</sup> arrdt ». Parallèlement, après la défaite de la France, le Maréchal Pétain instaure des lois antisémites dans le cadre du gouvernement de collaboration de Vichy. Le 27 septembre 1940, un fichier de juifs est établi dans chaque préfecture, la famille Boruchowitz s'y rend pour se faire recenser ; sur les fiches familiales, il est bien précisé que Gindla et Abram sont juifs, mais que les deux garçons, Simon et Paul, ont la nationalité française. L'année 1941 est également compliquée pour la famille Boruchowicz : le rapport d'enquête explique qu'Abram « a été suspecté de faire de la propagande clandestine en faveur du Parti Communiste ; une visite domiciliaire effectuée à son domicile le 17 août 1941 n'a donné aucun résultat ; cependant il a été interné à Drancy pendant quelques temps. » Le petit Paul a donc tout juste neuf ans quand il voit débarquer chez lui la police française pour fouiller l'appartement familial et emmener son père avec eux. On imagine la frayeur pour un si jeune enfant.

A la rentrée scolaire suivante, en octobre 1941, Simon a presque trois ans : il entre à la maternelle de la rue des Couronnes. La plaque commémorative de cette école porte d'ailleurs son nom. Paul, quant à lui entre dans la quatrième classe de l'école de la rue Chevreau : il est en « cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année ». Sur le registre, le professeur précise que Paul a une « intelligence moyenne », ce qui semble être un jugement sévère, mais qu'il a fait « quelques progrès ». L'année scolaire demeure cependant forcément difficile dans le climat de haine antisémite qui règne à Paris et dans la zone occupée. Le 29 mai 1942, la huitième ordonnance allemande annonce une persécution morale supplémentaire : le port de l'étoile jaune. Il est interdit aux Juifs dès l'âge de six ans révolu, de paraître en public sans porter l'étoile juive. Si une personne ne respectait pas cette obligation, elle pouvait être punie d'emprisonnement et d'amende. Des mesures de police, telles que l'internement dans un camp de Juifs, pourront s'ajouter à ces peines. Nous savons que le 8 juillet 1942, une ordonnance allemande interdit aux Juifs la fréquentation des salles de spectacle et leur interdit l'accès aux magasins en dehors de la période de 15 à 16 heures.

Enfin, les 16 et 17 juillet 1942, la « Rafle du Vel d'Hiv » a lieu. La famille Boruchowitz y est arrêtée car les autorités allemandes ont ordonné à la police française d'arrêter tous les Juifs étrangers ou apatrides de Paris. Rachel Jedinak est une enfant cachée, qui habitait à Belleville et fut aussi arrêtée alors qu'elle

avait huit ans lors de la Rafle du Vel d'Hiv. Cela fait aujourd'hui 18 ans qu'elle témoigne dans les écoles, pour les CM2, collèges et lycées. Durant cette période de Rafle la «Bellevilloise», une salle de spectacles se trouvant au 23-25 rue Boyer, dans le 20e arrondissement de Paris, servit de centre de rassemblement pour les Juifs raflés. Paul et Rachel étaient donc en même temps à la Bellevilloise, mais si Rachel a pu s'enfuir, ce ne sera pas le cas de Paul. La famille Boruchowitz sera emmenée en bus au Vélodrome d'Hiver, un palais des sports érigé en 1909, rue Nélaton, dans le 15e arrondissement de la capitale. Sans couchage, sans nourriture ni eau potables, les huit milles personnes entassées au Vel' d'Hiv' vont vivre plusieurs jours dans des conditions déplorables. Les prisonniers du Vélodrome, âgés de 2 à 60 ans et tous juifs apatrides ou étrangers, sont ensuite acheminés par train depuis la gare d'Austerlitz vers le camp d'internement de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, dans le département du Loiret.

Pour la famille Boruchowicz, ce sera le camp de Pithiviers. D'après le fichier F9 et le registre d'inscription du camp fourni par le CERCIL, il semble que Gindla et les deux enfants y arrivent ensemble le 20 juillet 1942, tandis que la fiche F9 du camp de Pithiviers concernant Abram porte la date du 21 juillet. Là encore, les conditions de vie sont abominables : « Au camp de Pithiviers, la diphtérie sévit ; en quelques jours, trois enfants sont morts de cette maladie, les ambulances emmènent chaque jour des mourants vers les hôpitaux du Loiret. Des femmes ont dû être internées dans un asile d'aliénés. Une jeune mère, dont l'enfant a succombé à la diphtérie, a perdu la raison et a poussé toute la nuit des cris si désespérés que les habitants des alentours ont été alertés »<sup>2</sup>. Gindla doit être très inquiète pour ses deux enfants. Peut-être sait-elle déjà ce qui les attend car il est évident que ce n'est pas pour les faire travailler que les gendarmes ont arrêté ses deux garçons de dix et trois ans. De plus, la famille ne reste ensemble que dix jours avant que le pire se produise : la police décide de séparer parents et enfants pour déporter les adultes. Paul et Simon sont arrachés à leurs parents : « Des scènes tragiques et révoltantes se sont déroulées quand on a séparé les mères et leurs enfants. Ceux-ci se cramponnaient à leurs mères en criant : « Maman, ne pars pas ! » (...) Les gendarmes effectuaient les séparations à coups de matraque, n'épargnant même pas les enfants. (...) Les enfants de deux à treize ans sont restés seuls sans aucune surveillance, affamés, dans la crasse. On leur a donné des numéros, et c'est ainsi qu'on les appelle désormais. »<sup>3</sup> Séparés de leurs parents, Paul, âgé seulement de dix ans, a donc dû rester seul avec son petit frère de trois ans, à Pithiviers, dans une affreuse détresse matérielle et affective.

Abram prend le convoi numéro 13 le 31 juillet 1942, en partance pour Auschwitz directement depuis la gare de Pithiviers avec 690 hommes et 359 femmes. Gindla prendra le convoi suivant, numéro 14, le 3 août 1942. Elle sera déportée avec 52 hommes, 982 femmes. Ces convois ne passent pas par Drancy et partent directement à Auschwitz en raison du nombre important de juifs arrêtés au Vel d'Hiv. La fiche de renseignements d'Auschwitz nous indique qu'à l'arrivée, Gindla a été jugée apte au travail donc elle n'a pas été envoyée dans une chambre à gaz. Elle décède cependant le 8 août 1942, seulement deux jours après son

---

<sup>2</sup> A. Rayski, 16 et 17 juillet 1942, *la rafle du Velodrome d'Hiver*, 2012, comité d'histoire de la Ville de Paris, page 61.

<sup>3</sup> Id.

arrivée, peut-être pour cause de mauvais traitement. Le père, lui aussi a été sélectionné pour travailler et survivra jusqu'à la libération de camps.

Pendant ce temps, Paul et Simon restent deux semaines seuls à Pithiviers, jusqu'à la date du 15 août 1942. Les conditions de rétention des enfants seuls sont très difficiles à vivre et Paul, perdu à dix ans dans l'enfer de Pithiviers, doit en plus prendre soin de son petit frère. Le 15 août, le fichier F9 nous indique qu'ils sont tous les deux transférés à Drancy ; ils n'y resteront que deux jours : le 17 août 1942, ils seront tous les deux déportés à Auschwitz par le convoi numéro 20.

On peut imaginer que le voyage s'est déroulé dans des conditions de vie très difficiles. Nous ne savons pas si Simon a survécu au trajet, car aucun document ne le stipule et surtout il est très jeune pour un si terrible voyage : trois jours, rien à boire ni à manger dans un wagon à bestiaux. Peut-être les deux enfants espéraient-ils retrouver leurs parents au bout du voyage. En réalité, à leur arrivée, ils marchèrent trois kilomètres pour aller aux chambres à gaz, qui se trouvent tout au fond de Birkenau dans des fermes réquisitionnées et aménagées exprès par les Nazis : les grands crématoriums n'étaient pas encore construits durant l'été 1942. Ils furent gazés le 18 août car leur jeune âge ne leur promettait aucune issue.

Or, leur père Abram survit. Il est possible qu'il ait été évacué fin 1944 comme Henri Borlant (déporté à l'âge de quatorze ans et rescapé d'Auschwitz, il témoigne aujourd'hui dans les écoles et collèges) vers un autre camp mais nous n'en avons pas la certitude. Il est aussi possible qu'il ait participé aux « marches de la mort » : Lorsque les Soviétiques arrivent pour la libération, le camp doit être évacué et seuls les prisonniers en état de marcher sont emmenés ; les plus faibles sont abandonnés là pour y mourir. Ce sont des marches de trois cents kilomètres vers d'autres camps en Allemagne, dans le but de cacher aux Américains et aux Soviétiques la déportation et l'extermination des Juifs. Abram se retrouve alors à Dachau et est libéré par les troupes Américaines : trois ans après avoir été déporté de France avec sa femme et ses deux fils, il y est rapatrié, seul, en juin 1945. Il ne peut même pas retrouver ses affaires ni son ancien appartement du 21 rue de la Mare car il est « occupé par une personne sinistrée ». <sup>4</sup> Il s'installe alors « chez des amis au 5, rue Richard Lenoir » <sup>5</sup>, dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement. Nous n'avons pas pu identifier ces amis mais nous avons remarqué que cette même adresse avait déjà été donnée par Gindla au camp de Pithiviers et figure sur sa fiche individuelle (F9 Pithiviers- adultes). La fin du rapport nous précise qu'Abram est en très mauvais état de santé : « incapable d'effectuer le moindre travail, il suit un traitement dans une maison de repos, 51 avenue de la Princesse au Vésinet ». Il est le seul rescapé de l'horreur, dans sa famille ; au moment où ce rapport est rédigé, Paul aurait eu treize ans et demi et Simon aurait à peine fêté son huitième anniversaire.

- Cony Coulibaly, Morganne Sikakeu-Tembiwa, Mohamed Doucouré, 3<sup>ème</sup> A  
- Marie Beringuet, Fériel Chebahi, Vania Lubrano-Barbosa, Harouna Niangané, 3<sup>ème</sup> C  
- Hanane Hacini, Hadidja Hadji et Fatoumata Tounkara, 3<sup>ème</sup> D  
février-mai 2017

---

<sup>4</sup> rapport d'enquête 26 janvier 1946, Archives Préfecture de police.

<sup>5</sup> idem

# Robert Handfus

---



## La famille Handfus

### Robert :

Robert est né le 11 juin 1934 à Paris 20<sup>e</sup>. Il est d'origine polonaise. Il fréquentait l'école Henri Chevreau (notre collègue) et vivait au 17 rue Henri Chevreau dans le 20<sup>e</sup> arrondissement avec sa mère Ita, son père Matès et ses deux frères Daniel et Armand.

### Matès :

Le père, Matès Handfus, est né le 16 mai 1895 à Varsovie. Il voulait vivre à New-York dans la ville de son frère. Il a essayé de partir aux Etats-Unis en passant par l'Argentine où il a été piqueur de tige (métier de la maroquinerie

dans la fabrication des chaussures). Comme il n'arrivait pas à émigrer, il s'est finalement installé en France dans un hôtel du 20, rue de la Mare dans le 20<sup>e</sup> arrondissement où il a fait venir sa femme Ita et son fils Daniel en 1925. Ils s'installeront ensuite ensemble dans un appartement au 17, rue Henri Chevreau.

### Ita :

La mère, Ita Handfus née Turyn, est née le 13 mars 1892 à Varsovie. Elle fait partie d'une famille juive très pratiquante. Elle s'occupait de ses enfants : Daniel, Armand et Robert.

### Daniel :

Le frère aîné, Daniel, est né le 6 septembre 1921 à Varsovie. Il arrive en France en 1925 et il commence sa scolarité à l'école maternelle de la rue des Couronnes où il apprend à parler français car il ne parlait que le yiddish. Il poursuit sa scolarité à l'école Henri Chevreau (notre collègue) jusqu'au certificat d'étude complémentaire. Les élèves de l'école Henri Chevreau à cette époque étaient d'origines variées :

beaucoup de grecs et de juifs d'Europe de l'est. Il n'y avait ni antisémitisme ni racisme. En 1936, Daniel devient maroquinier.

### Armand :

Armand est né le 22 mai 1927 à Paris. Il fréquentait l'école Henri Chevreau.

## Les Handfus avant l'Occupation

Robert Handfus naît le 11 juin 1934, à Paris dans le 20<sup>ème</sup>. Après Daniel, né en 1921, Moshe, né en 1923 et Armand, né en 1927, c'est le quatrième enfant de la famille Handfus.

Matès et Ita, les parents, sont tous deux Juif polonais nés à Varsovie respectivement en 1895 et 1892. Ils se marient religieusement à Varsovie et leur premier fils Sholem Heaydia, dont le nom hébraïque sera francisé en « Daniel » naît en 1921, suivi de Moshe en 1923. Malheureusement, ce dernier décède accidentellement alors qu'il est tout jeune. Malgré ce drame, Daniel décrit, dans une interview réalisée par Goby Taub en 1995 et conservée au Mémorial de la Shoah, une enfance plutôt joyeuse à Varsovie, avec sa tante et sa grand-mère, dans un logement de plusieurs pièces et une grande cour avec des chèvres. La famille est très croyante et parle yiddish à la maison. Matès, le chef de la famille Handfus est piqueur de tiges dans la fabrication des chaussures ; c'est un très bon ouvrier qui subvient sans souci aux besoins de tous..

Les conditions de vie, les persécutions antisémites en Pologne incitent toutefois Matès à émigrer et en 1925, il cherche à rejoindre le Etats-Unis et New-York où se trouve déjà son frère, en passant par l'Argentine. Son projet n'aboutit pas et il s'arrête en chemin à Paris où il s'installe pour ce qu'il pense être une période temporaire. Il fait ensuite venir Ita et Daniel qui le rejoignent au terme d'un périple en train puis par un bateau qui les amène au Havre. De là, ils arrivent à Paris par la gare Saint Lazare où ils retrouvent Matès qu'ils n'ont pas vu depuis un an et demi.

Pendant la guerre 1914-1918, Matès avait travaillé dans les mines de charbon allemandes. A son arrivée à Paris, il s'était installé dans un petit hôtel, 20 rue de la Mare, dont le patron parlait allemand, ce qui lui permettait de communiquer plus facilement puisqu'il n'était pas francophone. Dès 1926, Matès et Ita se marient civilement à la Mairie du XXème arrondissement, pour officialiser leur union et le 22 mai 1927 naît Armand.

Dès leur arrivée à Paris, leur fils aîné avait été inscrit à la maternelle de la rue des Couronnes. Il s'y fit ses premiers camarades même si les débuts à l'école sont difficiles car le petit garçon ne parle que le yiddish. Le 1<sup>er</sup> octobre 1928, il entre en cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année à l'école communale de garçons de la rue

Henri Chevreau, qui deviendra notre collègue. La famille réside encore à l'hôtel de la rue de La Mare, comme le montre le registre d'inscription de l'école<sup>6</sup>.

A cette époque, le père travaille à Paris dans la fabrication de chaussures et la maroquinerie. Utilisant son savoir-faire, il est un bon ouvrier et est, de l'avis de Daniel, plutôt bien payé. Même si Matès n'a pas totalement renoncé à son projet de rejoindre son frère aux Etats-Unis, Daniel a de bons souvenirs de sa vie parisienne. En 1930 est inaugurée la synagogue de la rue Julien Lacroix, financée par la Fondation Rotschild et des cousins de la famille les ont rejoints à Paris. C'est aussi à cette période que la famille finit par quitter l'hôtel pour emménager dans un appartement du même quartier, 17 rue Henri Chevreau.<sup>7</sup>

Les années 30 voient aussi un heureux événement arriver : Robert naît le 11 juin 1934, à l'hôpital Tenon. Il est le premier de la famille à avoir la nationalité française.

Ses grands frères poursuivent alors brillamment leur études dans ce qui deviendra la collège Jean-Baptiste Clément : le frère cadet, Armand, se verra louer par ses maîtres son « intelligence vive » et ses « progrès remarquables » ; il se dirigera ensuite vers le cours supérieur de la rue Sorbier pour poursuivre ses études à partir de la rentrée de 1938. Quant à Daniel, il quittera l'école à l'été 35, titulaire du Certificat d'Etudes Complémentaires<sup>8</sup>, pour rentrer dans la vie active et travailler comme maroquinier, comme son père. Il garde une bonne image de cette école qui comptait dans ses souvenirs, beaucoup de jeunes émigrés, notamment des Juifs polonais et des Grecs, tous très vite assimilés. Un élève noir fréquentait aussi l'école sans aucune difficulté particulière d'intégration. Il assure que les maîtres y étaient très bienveillants et ne se souvient d'aucune marque de xénophobie ou d'antisémitisme.

A la même époque, les Juifs commencent à immigrer massivement d'Allemagne et racontent les persécutions qu'ils ont dû subir mais Daniel ne se souvient pas qu'ils aient été très écoutés. Pour tous les Juifs autour de lui, la France demeurait une terre de liberté et d'accueil, le pays vainqueur de la guerre et celui de l'affaire Dreyfus ; ils s'y sentaient en sécurité.

A la fin des années 30, Matès abandonne définitivement ses projets d'émigration aux Etats-Unis et formule une première demande de naturalisation française, qui sera refusée.

Fin des années 30 aussi, Robert entre à l'école en suivant les traces de ses frères. Il fréquente d'abord la maternelle Couronnes, et est encore trop petit lors de la déclaration de guerre du 3 septembre 1939 pour s'en inquiéter. Dès le mois de septembre, « toutes les organisations juives appellent à combattre Hitler et

---

<sup>6</sup> Archives de la Ville de Paris, registres d'inscription scolaire, cote 2894W 23

<sup>7</sup> Lors du recensement de A931, la famille est installée au 17 rue Henri Chevreau.

<sup>8</sup> A.V.P. Registre scolaires, cotes 2894W 23 et 2894W 24

ouvrent des bureaux de recrutement. (...) Des dizaines de milliers de Juifs polonais se portent volontaires » »<sup>9</sup> Matès s'engage mais pas Daniel qui a bientôt vingt ans, travaille et reste avec sa mère pour subvenir aux besoins de la famille.

D'après son témoignage, la situation demeure correcte pour la famille Handfus, même si le ravitaillement alimentaire est malaisé. Après la signature de l'armistice en juin 1940, le père engagé volontaire rentre à Paris. Le petit Robert retrouve donc son papa juste avant les grandes vacances. A la rentrée de septembre, le recensement des Juifs prôné par André Tulard se met en place. L'inscription de toute la famille sur le « fichier juif » n'empêche pas Robert de rentrer le 30 septembre à « l'école de garçons de la rue Henri Chevreau », en cours élémentaire première année. Au cours des deux années qui vont suivre, les persécutions contre les Juifs mises en place par le gouvernement de Vichy ne l'empêcheront pas non plus de poursuivre assidument sa scolarité. Ni l'interdiction de fréquenter les mêmes squares que ses camarades français, ni l'obligation de voyager dans le dernier wagon du métro, ni celle de faire les courses en fin d'après-midi quand les magasins sont vides, n'empêcheront ses maîtres de voir en Robert un élève « intelligent », à la « bonne conduite », à la « bonne tenue », au « bon caractère », ni de louer ses « progrès sensibles ».

A partir du 7 juin 1942, sa mère doit coudre sur sa veste l'étoile jaune, « insigne » sans laquelle il est désormais aux Juifs de paraître en public. Nous ne savons pas comment Robert, qui aura seulement huit ans quelques jours plus tard, vit cette nouvelle persécution. Nous avons rencontré cette année Jacques Klajnberg, qui avait 14 ans en juin 1942 et nous a dit comment il avait tenté de cacher cette marque de discrimination à ses camarades en arrivant à l'école de la toute proche rue Tlemcen dans le 20<sup>ème</sup> et à quel point il avait eu honte de cette nouvelle humiliation. Peut-être Robert fut-il épargné de cette honte grâce à son jeune âge ?

Le témoignage de Daniel en tous cas ne renvoie rien de tel. Dans son souvenir, la date qui bouleverse tout est celle du 16 juillet 1942. Il livre dans son témoignage oral un récit très précis de cette journée-là.

En aout 1941 avait eu lieu une rafle dans le XIème arrondissement. Daniel travaillait rue du Temple, métro Arts et métiers. Les hommes du quartier furent raflés mais Daniel y échappa, de même qu'il échappa avec son père et son frère Armand à une seconde rafle organisée le lendemain dans le XXème. La famille Handfus décida alors d'aménager une cachette au sein de leur appartement : la fenêtre d'une des chambres donnant sur la voie de la petite ceinture était accessible par une toiture extérieure depuis la fenêtre de la salle à manger. Ils condamnèrent la porte en plaçant devant une lourde armoire ; les hommes pourraient toujours s'y abriter en cas de contrôle.

---

<sup>9</sup> I. Jablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus*, ed. Seuil, « points », 2012, p ; 176-178

Le 13 juillet 1942, le Directeur de la Police municipale Hennequin envoie aux commissaires de Paris et de banlieue la circulaire « secrète » 173-42 débutant ainsi : « Les Autorités Occupantes ont décidé l'arrestation et le rassemblement d'un certain nombre de juifs étrangers. La mesure dont il s'agit ne concerne que les juifs des nationalités suivantes : Allemands, Autrichiens, Polonais, Tchécoslovaques, Apatrides, c'est-à-dire de nationalité indéterminée. » Il se trouve que la Pologne avait déchu les membres de la famille Handfus de leur nationalité polonaise car ils avaient depuis longtemps quitté leur pays. Cette nationalité « indéterminée », comme l'indiquent les fiches familiales de la Préfecture, avait, d'après Daniel, permis aux Handfus d'éviter les convocations des hommes pour les camps d'internement de Beaune-La-Rollande ou Pithiviers dès mai 1941. Avec cette circulaire, les Handfus sont désormais aussi concernés.

Le 15 juillet, la rumeur d'une nouvelle rafle enfle dans l'Est parisien. Les trois hommes de la famille, Matès, Daniel et Armand, se couchent tout habillés pour être prêts à rejoindre leur cachette derrière le mur de la salle à manger, mais pas Ita ni Robert, qui ne se croient pas concernés par cette nouvelle arrestation massive qui se prépare. A 5 heures du matin, la police investit la rue Henri Chevreau, entre dans l'immeuble et rejoint vite le 1<sup>er</sup> étage où vivent les Handfus. Les trois hommes se cachent vite dans la petite pièce attenante. Ils entendent les policiers dire à Ita et Robert de préparer leurs affaires pour les emmener. En effet, le Directeur de la police avait fourni à ses équipes des directives très précises : « Les gardiens et inspecteurs, après avoir vérifié l'identité des Juifs qu'ils ont mission d'arrêter, n'ont pas à discuter les différentes observations qui peuvent être formulées par eux. », « Ils n'ont pas non plus à discuter sur l'état de santé. Tout Juif à arrêter doit être conduit au Centre primaire » et surtout, concernant directement Robert : « Les enfants vivant avec la ou les personnes arrêtées seront emmenées en même temps si aucun membre de la famille ne reste dans le logement. Ils ne doivent pas être confiés aux voisins ».

Ainsi, les trois hommes de la famille, impuissants dans leur cachette, malades de peur, entendent les policiers qui menacent leur épouse et mère et le petit Robert qui avait fêté ses huit ans le mois précédent. Ils sont tous deux sauvés par la violente réaction d'Ita qui refuse de partir, se couche sur son lit et se met à hurler : « Si c'est pour mourir, je préfère mourir dans mon lit. » Peut-être décontenancés, les agents de police repartent sans la mère ni l'enfant mais en leur indiquant qu'ils reviendront très vite.

La famille se regroupe. Que faire ? La mère déclare qu'au moins un doit rester pour la « survivance » de la famille. Ils n'ont pas le temps d'en décider plus, la police est de retour. Ils n'ouvrent pas et tous les cinq se cachent dans la petite pièce sans en bouger. Ils sont aidés, soutenus et ravitaillés toute la journée par leurs voisins de palier, Marcel et Léa Lhotte, ainsi que par leur concierge,

monsieur Petit. Les policiers n'auront pas ce jour-là la famille Handfus qui échappe à la tristement célèbre rafle du « Vel' d'Hiv' ».

Ita a un oncle à Paris. C'est un diamantaire marié à une Alsacienne protestante et résidant au 84 bis rue de Picpus. Il accueille Daniel pour le cacher car étant l'aîné, il est en âge de travailler. Il y restera deux mois. Armand a 15 ans, il se déplace grâce à son jeune âge un peu plus librement et peut circuler entre le XIIème et le XXème pour porter des nouvelles. Le reste de la famille se cache dans l'appartement du 17 rue Henri Chevreau, n'en sortant jamais et toujours prêts à rejoindre la petite pièce par la fenêtre. Mais Robert n'a que 8 ans. Les journées d'été de la fin juillet sont interminables et il s'ennuie. Juste en face de chez eux, au 10 rue Henri Chevreau, réside la famille Zawoznik, des Juifs français, dont le fils aîné, Michel, 15 ans, fréquente aussi notre collège en cours complémentaire. Il a trois plus jeunes sœurs, Marguerite, 13 ans, Annette, 10 ans et Jeannine, 7 ans, toutes trois inscrites à l'école de filles de la rue de la Mare. Le plus jeune des enfants Zawoznik, Marcel, n'a que 6 ans et va encore à l'école maternelle de la Rue des Couronnes.

Le lundi 3 août 1942, Ita accepte enfin d'emmener Robert de l'autre côté de la rue, jouer chez son petit camarade Marcel, dont toute la famille a obtenu la naturalisation française et n'est, à ce titre pas inquiétée par la Police. Pendant l'absence d'Ita et de Robert, deux policiers reviennent au domicile des Handfus. Le père se cache, Armand ouvre et leur répond : « Pas ma mère, pas mon frère Daniel ». A nouveau, les policiers repartent bredouille et Armand se précipite au 10 rue Chevreau pour prévenir Ita. Mais les gendarmes y sont déjà pour arrêter la famille Zawoznik en dépit de leur nationalité française ; Ita et Robert sont pris. Les policiers veulent envoyer Armand chercher les affaires de la mère ; il s'y oppose et essaie au moins de sauver son petit frère en le gardant avec lui. Refus des policiers : Robert restera avec sa mère. Ils sont tous deux emmenés à Drancy.

La famille Handfus ne reste pas sans rien faire : Armand se rend à l'Union Générale des Israélites de France (U.G.I.F.) pour avoir des nouvelles de sa mère, lui faire porter des colis. Devant sa débrouillardise, l'UGIF le « recrute », ce qui lui permet d'obtenir un ausweis (laissez-passer) qui pourrait lui permettre de faire sortir de Drancy Ita et Robert. Mais le temps passe et le papier arrive trop tard : Ita et Robert quittent Drancy le 14 août 1942. Ils sont déportés par le convoi 19. La famille Handfus pense alors qu'Ita et Robert sont « regroupés » en Pologne ; Daniel et Armand espèrent revoir leur mère et leur petit frère à la fin de la guerre. Ils ne savent pas ce qu'est le terminus du convoi 19.

Après plusieurs jours de voyage sans rien à boire ni à manger, dans la chaleur étouffante du mois d'août 42, Ita et Robert débarquent sur la « Judenrampe » des camps d'Auschwitz. Les SS ne séparent pas les mères de leurs enfants pour éviter les mouvements de rébellion : Ita et Robert sont immédiatement condamnés. Ils ne verront même pas le camp. En juillet 42,

l'arrivée des convois ne correspond pas à ce que nous avons vu lors de notre voyage ; les trains ne rentrent pas encore dans le centre de mise à mort de Birkenau et les grands crématoires dont nous avons vu les ruines ne sont même pas encore construits. Robert et Ita débarquent dans la campagne polonaise à deux ou trois kilomètres des bunkers dans lesquels les Juifs sont gazés.

Daniel a appris plus tard, à la fin de la guerre, en retrouvant des personnes qui les avaient croisés que Robert et Ita étaient arrivés vivant à Auschwitz. Ils débarquèrent dans la campagne polonaise à deux ou trois kilomètres de Birkenau et furent immédiatement sélectionnés pour la chambre à gaz. Ils rejoignirent à pied le camp et furent assassinés dans une des fermettes-bunkers dont les nazis se servaient à l'époque, le 19 août 1942. Robert avait 8 ans et 2 mois.

Le certificat de déportation de Drancy d'Ita et Robert fut remis à Armand le 22 janvier 1945, probablement parce qu'il était protégé par son ausweis. Son frère Daniel, son père Matès et lui-même durent espérer leur retour et connaître l'attente et la désespérance à l'hôtel Lutetia lors du retour des victimes. En 1946 eut lieu le nouveau recensement ; Matès, Daniel et Armand sont toujours recensés dans leur appartement du 17 rue Henri Chevreau. En l'absence d'acte de décès authentique à présenter, Ita et Robert y figurent aussi, mais dans la colonne « profession », les cases face à leurs noms portent la mention « néant ».

-  
*Berivan Ersoz et Awa Gassama, 3<sup>ème</sup> B-  
Avril-juin 2016*

## Joseph Payouk

---

Les parents de Joseph, Barouch (ou Barouck) PAYOUK et Tzirel KIWEISS (devenue « Simone » sur certains documents, après l'officieuse francisation de son prénom) seraient tous les deux nés à Odessa/Rezani en Russie. On a cependant une incertitude sur leurs villes et dates de naissance respectives car les documents officiels n'indiquent pas tous les mêmes informations. D'après l'acte de naissance de Clara, la sœur aînée de Joseph, établi en 1925, Barouch naît en 1895 à Odessa, en Russie, et Tzirel en 1899, dans la même ville. Sur l'acte de naissance de Joseph, deux ans plus tard, la date de naissance de Tzirel devient le 14 mars 1896 à Rezani, aujourd'hui en Moldavie. Enfin, dans le *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, de Serge Klarsfeld, les deux parents ont la même date et le même lieu de naissance, le 14 mars 1895 à Rezani. Cela est probablement dû à une erreur de l'État-Civil car il est peu probable que les deux parents soient nés le même jour dans la même petite ville.

On ne sait pas quand, ni dans quelles conditions, Barouch et Tzirel immigrèrent en France ni même s'ils y entrent ensemble. Peut-être sont-ils déjà chacun arrivés avec leur famille respective et se rencontrent-ils en France. Nous savons en tous cas qu'ils s'installent à Paris ensemble, dans le XII<sup>ème</sup> arrondissement et que le couple donne naissance à leur première fille, Clara, le 11 août 1925. D'après l'acte de naissance de la fillette, le père est « vernisseur » et la mère « ménagère ». On constate aussi que sur ce document, le prénom de la mère est francisé en « Simone ». Ils résident au 146 rue Charenton, dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement. On retrouve cette adresse l'année suivante sur les documents du recensement de 1926 qui précisent alors que Tzirel et Barouch sont mariés et que celui-ci exerce son métier de vernisseur chez monsieur Rabinowicz. Tzirel, quant à elle, est déclarée sans profession ; peut-être ne travaille-t-elle plus pour pouvoir s'occuper de sa petite fille ? Par ailleurs, une accolade, portée par les agents du recensement, indique que dans le même appartement que la famille Payouk, logent Dostal et Moïse KIVES. Dostal, est notifiée comme une « amie » du chef de famille, née en 1861 en Turquie, et Moïse, le fils de cette dernière, est né en 1907, également en Turquie à Constantinople. Il travaille également comme vernisseur chez monsieur Derrien. Nous supposons que ces deux personnes font partie de la famille de Tzirel car leur nom de famille est identique, même si l'orthographe est un peu différente. Vu leurs dates de naissance, Dostal pourrait être sa mère ou sa tante et Moïse, son jeune frère ou un cousin. Nous ne les retrouverons plus cependant ni l'une, ni l'autre, dans la suite du parcours de la famille. Ils ne feront pas non plus partie des victimes de la déportation et de la barbarie perpétrée par les nazis car on ne les retrouve pas dans les travaux de Serge Klarsfeld. Dostal aurait eu quatre-vingt ans en 1941 et était sûrement déjà décédée ; quant au jeune Moïse, peut-être a-t-il réussi à fuir la France ou à se cacher pendant l'Occupation.

Un an plus tard, le 23 août 1927, naît Joseph à l'hôpital Saint Antoine, 19 rue Chaligny. Il est le premier et unique fils de la famille qui réside toujours à la

même adresse, rue de Charenton, comme l'indique son acte de naissance. Sûrement le nourrisson passe-t-il ses premiers mois entouré de sa mère, de sa grand-mère et de sa sœur tandis que son père et son oncle travaillent.

Dans les deux années qui vont suivre, sans que nous en connaissions la date exacte, la famille va déménager au 1 passage Saint-Bernard, dans le quartier Sainte-Marguerite, XI<sup>ème</sup> arrondissement. Nous le savons grâce à l'acte de naissance de la petite sœur de Joseph, Berthe, qui naît le 23 août 1929. Cette adresse est ensuite confirmée par le recensement de 1931 : les cinq membres de la famille Payouk, les parents et leurs trois enfants, résident toujours au passage Saint-Bernard. Le père exerce encore la profession de vernisseur, mais a changé d'employeur et travaille pour l'entreprise Abrias, dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. Par ailleurs, il n'est plus fait mention dans cette fiche de recensement, de Dostal ni de Moïse Kivess. Joseph a alors quatre ans et peut-être fréquente-t-il une école maternelle de son quartier. Nous avons des incertitudes sur son parcours scolaire car nous n'avons pas trouvé de documents officiels attestant son inscription dans une école du quartier. En revanche, nous savons que sa sœur aînée, Clara, fréquente l'école de filles de la rue Saint-Bernard.

Concernant Joseph, les premiers renseignements officiels que nous ayons figurent sur le registre d'inscription de notre collège, qui est alors l'école de garçons de la rue Henri Chevreau. La demeure indiquée pour la famille sur ce registre est le « 31 rue Piat » et sa date d'inscription est le 3 novembre 1934. Il intègre à cette date le « cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année » et le Directeur précise qu'il vient d'une école du « 11<sup>ème</sup> ». Cela signifie probablement que la famille Payouk vient juste de quitter l'appartement du passage Saint-Bernard pour cette nouvelle adresse et que Joseph a fait son C.P (cours préparatoire) et la rentrée de C.E.1 dans une autre école. Cela pourrait être l'école de garçons du 12 rue Titon, qui était proche du domicile du passage Saint-Bernard, mais les registres d'inscription de cet établissement n'étaient pas disponibles aux archives de la Ville de Paris pour vérifier cette supposition.

En 1936, le recensement de la Mairie indique que la famille réside toujours au 31 rue Piat ; Joseph fréquente toujours notre collège. On peut relever sur le registre d'inscription qu'il est de « caractère doux » et qu'il se tient bien en classe. Par contre, son intelligence est dite « passable » ; le directeur écrit d'ailleurs « a échoué au C.E.P. ». Cela veut dire qu'il n'a pas obtenu son certificat d'études. Il quitte définitivement l'école de garçons de la rue Chevreau le 13 juillet 1939, à l'âge de douze ans. Le directeur n'indique pas qu'il se serait inscrit dans une autre école pour poursuivre ailleurs ses études ou apprendre un métier. Nous pouvons supposer que comme ses résultats scolaires étaient faibles, il a commencé à travailler dès 1939, sans attendre la fin de la scolarité obligatoire.

L'année 1939 est également marquée par la naissance de Thérèse, sa dernière petite sœur, le 21 décembre. Son acte de naissance indique que la famille a déménagé depuis le dernier recensement : les Payouk habitent alors dans un appartement situé 35 rue des Couronnes. La France est en guerre depuis trois mois contre l'Allemagne de Hitler.

Après la défaite française et la signature de l'Armistice, en juin 1940, toute la partie nord de la France, dont Paris, est occupée par l'armée allemande. Les Juifs français se voient restreindre leurs droits par le gouvernement de collaboration qui met en place des différentes ordonnances successives visant à exclure la communauté juive de la société. A partir du 27 septembre 1940 par exemple, Barouch Payouk doit se rendre à la Préfecture pour se faire recenser avec sa famille, comme l'exige la première ordonnance allemande. Dans ce cadre, l'administration prévoit l'établissement d'une fiche individuelle adulte à partir de 15 ans ; alors âgé de treize ans seulement, Joseph figure sur la fiche familiale de ses parents et a une fiche individuelle « enfant » à son nom. A partir de 1941, la famille sera de plus interdite de fréquenter les établissements ouverts au public : cinéma, théâtre, musées, piscines, bibliothèques, cafés, restaurants, parcs et jardins publics. Or le cinéma, par exemple, était un loisir très fréquent chez les enfants du quartier : il n'y en avait pas moins de quinze dans la zone comprise entre le boulevard de Belleville, la rue de Belleville, la rue des Pyrénées et la rue de Ménilmontant. Ces décrets touchent donc de plein fouet la vie de Joseph qui doit ressentir très violemment ces interdictions. De même, à partir du 29 mai 1942, tous les membres de la famille Payouk, à l'exception de Thérèse, trop petite encore, doivent porter une étoile jaune portant l'inscription "Juif", obligatoire pour tous les Juifs à partir de six ans. Tzirel et Barouck se voient obligés d'en acheter, grâce à leurs tickets de rationnement textile, et de les coudre visiblement sur leurs vêtements, sur le côté gauche de la poitrine.

Un mois et demi plus tard, le 13 juillet 1942, le directeur de la Police municipale, Hennequin, rédige la circulaire numéro 173-42, relative à « l'arrestation et au rassemblement d'un certain nombre de Juifs étrangers ». Cette circulaire concerne tous les Juifs étrangers ou apatrides de seize à soixante ans (cinquante-cinq ans pour les femmes) et précise que " Les enfants de moins de 16 ans seront emmenés en même temps que les parents". Donc dans la famille Payouk, tout le monde est concerné : le père, la mère et Clara qui a 17 ans. Quant à Joseph, Berthe et la petite Thérèse, ils seront emmenés avec leurs parents. Après cette rafle et leur arrestation par les gendarmes français, qui commence le 16 juillet au matin, toute la famille est transportée par les autobus de la Ville au Vélodrome d'Hiver, dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Ils y passent trois jours dans des conditions effroyables: dans une étouffante chaleur estivale, la soif, la faim et l'absence totale d'hygiène font les premières victimes. Des femmes se suicident en se jetant des gradins. Barouch, Tzirel, Clara, Joseph, Berthe et Thérèse font partie des 1129 hommes, 2916 femmes et 4115 enfants Juifs entassés dans l'enceinte du Vél'd'Hiv' avant leur déportation.

Par la suite, ils sont emmenés le 19 juillet 1942 au camp d'internement de Beaune-la-Rolande, situé à 98 kilomètres au sud de Paris. Le camp est surpeuplé, pouvant y contenir environ 4 000 internés, on y a entassé le double. Ce qui résulte à une situation similaire à celle du Vel' D'Hiv. Joseph et ses frères se sont retrouvés seuls, sans leurs parents dans ce camp où tout manque (nourriture, vêtements, hygiène, intimité, médicaments, etc.) De plus, les épidémies, comme la diphtérie, se propageant très rapidement, il y a de nombreuses victimes, surtout parmi les enfants, mais aucun moyen de les sauver.

Après deux semaines dans cet enfer, l'ordre est donné de séparer les familles : Barouch et Tzirel sont arrachés à leurs enfants et sont déportés à Auschwitz. Pour Barouch, ce sera par le convoi numéro 15, qui partira directement de Beaune-la-Rolande le 5 août 42. Tzirel partira deux jours plus tard de Pithiviers, par le convoi numéro 16. Dans le convoi de Barouch, 704 déportés sur 1014 furent gazés dès l'arrivée à Auschwitz, et dans celui de Tzirel, 794 sur 1069. Ils avaient tous deux quarante-sept ans ; vu leur âge, on peut supposer qu'ils ont tous deux été sélectionnés pour le centre de mise à mort et qu'ils n'auront même pas eu l'occasion de passer par le camp de concentration. En tout état de cause, leur nom ne figure pas sur le site du musée d'Auschwitz.

Pendant ce temps, leurs quatre enfants restent à Beaune-la-Rolande. Joseph n'est pas dans la même baraque que ses trois sœurs qui sont logées dans la baraque 10. On peut supposer que c'est Clara, alors âgée de dix-sept ans qui s'occupe de ses frères et sœurs, et principalement de la petite Thérèse qui n'a même pas encore trois ans. Le 25 août enfin, ils sont transférés à Drancy ; peut-être Clara espère-t-elle trouver là un endroit plus adapté pour les enfants. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Les quatre enfants restent deux longues semaines internés à Drancy et, surveillés par la police française, abandonnés dans la cour en mâchefer de cette cité insalubre, derrière la double rangée de barbelés, ils ont le temps de voir partir sept convois, c'est-à-dire environ sept mille personnes, vers une destination inconnue, que les détenus surnomment entre eux Pitchipoï : « On parlait souvent d'un endroit où nous irions peut-être après Drancy, qui s'appelait Pitchipoï. Peut-être y retrouverions-nous nos parents ? C'était un lieu mystérieux où certains étaient déjà partis, mais dont personne ne semblait avoir de nouvelles. C'était à la fois la promesse de la liberté et l'angoisse de l'inconnu. »<sup>10</sup> Le 11 septembre 42, c'est à leur tour d'être emmenés à la gare du Bourget pour leur déportation et comme l'écrit Jean-Claude Moscovici, peut-être les enfants Payouk sont-ils contents de partir, peut-être pensent-ils qu'ils retrouveront leurs parents au bout du chemin ? Ils ignorent que Barouch et Tzirel ont déjà été assassinés. Ce sera leur cas également en arrivant, après trois jours de voyage, entassés avec mille autres détenus dans des wagons plombés : les S.S. dirigeront forcément ces quatre enfants vers les fermettes-bunkers reconverties en chambres à gaz. Le 15 septembre 1942, Joseph et toute sa famille seront morts, assassinés par les Nazis.

*Travail de recherches et de rédaction réalisé par :*  
- Tahar Bouali, Coralie Dounamia et Sarrata Doucara, 3<sup>ème</sup> A  
Moussa Daff, Jean Guégo, Tenwo Malabo- 3<sup>ème</sup> B  
- Anne-Olive Essaka-Doumbe, Aminata Guirassy et Serine Tamine, 3<sup>ème</sup> C  
- Clément Civaléro, Salim Diouf, Nicolas Miatti, 3<sup>ème</sup> D

Février-mai 2017

---

<sup>10</sup> Jean-Claude Moscovici, *Voyage à Pitchipoï*, Ecole des loisirs, 1995, page 86.

# Maurice et Aron Rosenthal



## La famille Rosenthal et l'immigration.

Brana Moszkiewicz est née le 20 décembre 1893 à Turek de même qu'Icek Rosenthal né le 14 mai 1898, ils sont tous deux de nationalité polonaise et de confession juive. C'est dans cette petite ville du centre de la Pologne, à l'est de Varsovie, qu'ils se rencontrent et qu'Icek épouse Brana. Leur mariage a lieu à une date

inconnue mais sûrement au début des années 20, car ils donnent naissance à leur première enfant, Major Wolf, de son prénom polonais, le 17 novembre 1925. Après sa naissance, la famille reste quelques mois en Pologne mais nous supposons que les Rosenthal déménagent pendant l'année 1926. En effet, à cette époque, tous les pays d'Europe de l'Est étaient frappés d'une crise économique forte et surtout, de manifestations antisémites et de pogroms qui menaçaient constamment la vie des Juifs. Avec un nourrisson, il devient urgent de partir pour le protéger ; le choix d'Icek est de plus facilité par le fait que certains de ses frères et sœurs sont déjà installés en France.

Courant 1926, la famille Rosenthal émigre donc à son tour et retrouve à Metz son plus jeune frère, David, qui avait immigré en France vers les années 1920-21. Il s'est provisoirement installé à Metz avec son épouse et ses enfants. Nous avons d'ailleurs pu nous entretenir avec madame Rachel Grossman, fille cadette de David et donc, cousine germaine de Maurice et Aron. Elle a bien voulu nous donner des informations très précieuses sur leur vie à Paris et les conditions de leur disparition. Elle est elle-même née en 1929 et vit aujourd'hui à Strasbourg.

## L'enfance de Maurice et Aron :

Peu de temps après leur arrivée en France, la famille Rosenthal s'agrandit : le 15 février 1927 à 1h30 du matin naît Aron. Peut-être Brana était-elle déjà enceinte lors de leur départ de Turek. L'acte de naissance d'Aron indique que *La famille réside alors* au 4 rue des jardins à Metz et que le bébé est né à leur domicile. Brana est alors sans profession tandis qu'Icek exerce le métier de « tailleur d'habits ». Nous avons peu d'informations sur la prime enfance de Maurice (le prénom francisé de Majer Wolf) et d'Aron à Metz ; il semble assez

vraisemblable que les deux garçons restent avec leur mère tandis que leur père va travailler. Nous savons cependant par Rachel Grossmann que les deux familles Rosenthal quittent la Moselle à peu près en même temps pour, dans un premier temps, s'installer à Paris.

Rachel nous a appris que de son côté, sa famille s'est installée dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement, rue Jean-Pierre Timbaud, alors appelée rue d'Angoulême. Concernant Maurice et Aron, nous n'avons pas pu trouver la date précise de leur arrivée à Paris, cependant la première trace que nous ayons trouvée de l'installation de leur famille dans la capitale est le 13 juin 1933, qui correspond à la date d'inscription des deux enfants à l'école de la rue du Général Lasalle. Cette école se trouve dans le XIX<sup>ème</sup> arrondissement, tout à côté de la Rue de Belleville. Lors de leur inscription, la famille a donné comme adresse le 53 rue de Belleville, cette école est donc bien la plus proche de chez eux. Contrairement à ce que nous pensions au début de nos recherches, les deux enfants n'ont jamais été scolarisés à Jean-Baptiste Clément, qui était à l'époque l'« Ecole de garçons de la rue Henri Chevreau » ; si leurs noms figurent sur la plaque commémorative de notre collège, c'est que leur dernière adresse, répertoriée dans le *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, de Serge Klarsfeld, est le 68 rue Julien Lacroix. Or cette adresse correspond au secteur de notre collège.

Mais pour l'heure, le 13 juin 1933, à leur entrée à l'école du Général Lassalle, en « CP. 1<sup>ère</sup> A », les deux garçons ont respectivement 8 ans pour Maurice et 6 ans pour Aron. Et ils sont tous deux inscrits en « CP. 1<sup>ère</sup> A », c'est-à-dire le cours préparatoire, en première année d'école élémentaire. La date d'inscription est inhabituelle puisqu'elle tombe en fin d'année scolaire. Nous pouvons supposer que la famille vient donc juste de s'installer à Paris et qu'elle a voulu scolariser rapidement les enfants pour faciliter leur apprentissage du français et leur intégration dans leur nouveau pays. Nous n'avons retrouvé aucun document prouvant que Maurice aurait été scolarisé pendant la période transitoire où la famille résidait à Metz ; ceci expliquerait que malgré leur différence d'âge, les deux frères entrent tous les deux en classe de CP. Icek trouve à nouveau du travail en tant que tailleur et Brana est femme au foyer. Au cours des années qui vont suivre, la famille Rosenthal va déménager deux fois successivement au 11 rue du Sénégal, puis au 68 rue Julien Lacroix qui sera leur dernière résidence. Nous n'avons pas trouvé de documents d'archives officielles pour pouvoir dater précisément leur parcours, mais ces deux adresses figurent bien sur la fiche individuelle d'Icek établie au camp de Drancy. Rachel Grossmann les a par ailleurs confirmées dans son témoignage.

Dans son récit sur la vie de son oncle, de sa tante et de ses cousins, Rachel nous renvoie l'image d'une famille unie, heureuse, et surtout de personnes très bienveillantes. La famille d'Icek était pauvre. Ils étaient très humbles, très gentils, d'une grande convivialité. Rachel se souvient d'un oncle adorable qui l'a si profondément marquée qu'elle a prénommé son fils aîné comme lui. Les deux familles se voyaient très fréquemment mais Rachel ne peut pas vraiment donner de souvenirs précis de ses deux cousins : c'étaient des « grands » et des garçons. Ils jouaient naturellement avec ses frères aînés mais pas avec elle. Elle se souvient cependant comme Maurice était beau : il avait de très beaux cheveux bruns, comme ceux de sa mère. Aron, au contraire, était blond aux yeux bleus. Il

ressemblait beaucoup d'ailleurs à l'une de ses sœurs de Rachel. A propos d'Aron, Rachel raconte que ce n'est pas ainsi que les gens l'appelaient : tout comme Majer Wolf était devenu « Maurice » en arrivant en France, tout le monde avait pris l'habitude d'appeler Aron, « Adolphe » pour franciser son prénom. Evidemment, ce choix s'est avéré par la suite bien ironique.

Le caractère doux et paisible des deux enfants se vérifie dans le domaine scolaire : grâce aux informations relevées sur le registre de l'école du Général Lassalle, nous savons que Maurice est assidu, intelligent, travailleur, et qu'il a une progression normale. On peut constater la même assiduité et le même comportement à l'école pour Aron. La date de leur sortie d'école n'est pas indiquée sur le registre scolaire, mais on sait qu'ils étaient tous deux en « C.S.A. », c'est-à-dire Cours Supérieur A. On peut en déduire qu'ils ont tous deux obtenu le certificat d'étude primaires, probablement autour de l'année 1939. D'après sa fiche individuelle établie au camp de Drancy, Aron aurait suivi une formation d'apprenti tailleur, peut-être avec son père se trouvant dans le métier depuis sa venue en France ?

Parallèlement, le père de famille est un homme de conviction et peut-être parle-t-il politique avec ses fils ? Icek est communiste, nous a rapporté Rachel, mais le décret du 26 septembre 1939 ordonne la dissolution des organisations communistes. Au début de la guerre, il demande à son jeune frère David, le père de Rachel, de l'aider financièrement pour ses enfants. Cet argent sera en fait à destination des communistes. Et puis, l'Histoire s'emballe : la France attaque le Reich allemand en septembre 1939 et Icek Rosenthal s'engage dans l'armée française, comme le précise la fiche familiale de la Préfecture. Mais en moins d'une année, la France est vaincue. C'est le maréchal Pétain qui prend alors la tête du gouvernement de Vichy, et collabore avec le Reich allemand. Dès 1941, le Préfet Tullard met en place le recensement dit du « fichier juif » : les membres de la famille Rosenthal se rendent à la Préfecture et remplissent des fiches familiales et individuelles pour tous les Juifs de plus de quinze ans. Ces fiches comportent des renseignements concernant leur vie : prénom, nom, nationalité, profession et surtout, leur adresse. Par la suite, une ordonnance interdit à tout Juif de déménager sans le signaler. Toutes ces informations seront plus tard utiles aux gendarmes français pour pouvoir arrêter les Juifs à leur domicile. Ensuite, d'autres ordonnances sont promulguées concernant les Juifs qui sont alors privés de nombreuses activités publiques et qui restreignent un bon nombre de leurs libertés, jusqu'à ce que, le 6 juin 1942, tous les membres de la famille Rosenthal se voient obligés de porter l'étoile jaune. Dans cette famille politisée et communiste, on peut imaginer à quel point cette dernière mesure a pu paraître humiliante ! Le mois suivant, les chemins des quatre membres de la famille Rosenthal vont se séparer.

### **Maurice Rosenthal**

Le fils aîné, Maurice, est le premier à « entrer en résistance » : il a seize ans mais décide de quitter Paris et ses parents pour passer la ligne de démarcation. Peut-être prévoit-il ensuite que sa famille l'y rejoigne ? Il quitte Paris aux alentours du 10 juillet 1942. Rachel nous raconte qu'il réunit de l'argent pour financer le voyage qui lui permettra d'arriver en zone libre. Mais le passeur qu'il a

payé le dénonce à la police : Maurice est arrêté et interné au « camp de la route de Limoges », dit « camp de Poitiers » le 13 juillet 1942. Poitiers se trouve dans l'Ouest de la France, à quelques kilomètres seulement de la ligne de démarcation. C'est là qu'a été construit en 1939 un « centre de séjour surveillé », à l'origine prévu pour abriter les réfugiés espagnols. Mais suite au recensement des Juifs par l'administration française en 1941, ordre fut donné par les Allemands de les arrêter le 15 Juillet 1942 et de les interner au camp de la route de Limoges. A la mi-juillet 151 adultes et 158 enfants vinrent partager les affres du camp avec les tziganes. La aussi, les baraques destinées à recevoir les Juifs étaient vétustes, mal entretenues : les toits étaient abîmés et laissaient la pluie passer, il n'y a ni chaise, ni banc, ni table. A cela s'ajoute la plaie des souris et des rats qui dévorent tout et il est courant que des personnes retrouvent le matin leur vêtement, souvent le seul qu'ils possèdent, rongé et troué. » ([www.VRID-memorial.com](http://www.VRID-memorial.com)). Maurice sera donc rejoint par tous les Juifs raflés dans l'Ouest de la France et, à la suite de son internement au camp de Poitiers, il sera transféré à Angers.

Il sera déporté le 20 juillet 1942 par le convoi numéro 8 en direction d'Auschwitz. Il s'agit du même convoi que celui par lequel Henri Borlant a été déporté ; l'auteur du témoignage *Merci d'avoir survécu* est lors âgé de 14 ans. Il habitait lui-même en Anjou et explique dans son ouvrage que « durant le mois de juillet 1942, Angers devient le centre de regroupement des autres convois constitués dans l'ouest. » Henri Borlant et Maurice Rosenthal, sans se connaître, monteront dans le même train. Dans ce convoi, sur 827 personnes déportés, vingt-trois seulement furent gazées à l'arrivée. En descendant du train, 411 hommes et 390 femmes furent sélectionnés pour travailler. Parmi eux, Henri Borlant, qui en reviendra vivant, et Maurice Rosenthal. A l'arrivée, Maurice est donc rasé, habillé d'un uniforme sale et rayé, et tatoué : il sera désormais le numéro 51322. Les nazis ont profité des premiers déportés comme main d'œuvre car « le 15 août 1942 fut adopté le second plan d'agrandissement du camp de Birkenau, qui prévoyait la construction d'un camp susceptible d'accueillir deux cent mille prisonniers ainsi que de l'équipement pour l'extermination »<sup>11</sup>. Maurice est donc dirigé vers un commando de travail pour participer à l'extension du centre de mise à mort, à Birkenau. Sur le site d'Auschwitz, son nom figure également dans le registre de la « Maurerschule » : « Les S.S. avaient créé une école du bâtiment, la Maurerschule, où ils avaient l'ambition de faire apprendre par des adultes le métier à des jeunes. Selon les époques, deux cent cinquante à huit cents apprentis y ont été formés. C'était un mouvement perpétuel d'élèves (...) On nous a enseigné la maçonnerie dans l'intention de nous faire construire le camp, c'est du moins ce que nous pensions. »<sup>12</sup>

Maurice tiendra tout l'été à supporter l'étouffante chaleur sans rien à boire, avec les maladies, les coups, la faim. Il finira ses jours à l'hôpital du camp, dans le registre duquel on trouve également son nom, le 18 novembre 1942. Il avait eu dix-sept ans la veille.

---

<sup>11</sup> Henri Borlant, *Merci d'avoir survécu*, Points seuil, page 88

<sup>12</sup> idem, pages 88 et 90

## **Brana et la rafle du Vel' d'Hiv'**

Pendant ce temps, à Paris, la famille de Maurice sait peut-être qu'il a été déporté, mais ils ignorent tout de ce qui l'attend. Sans doute, comme beaucoup de Juifs de France s'imaginent-ils que Maurice a été déporté pour travailler. Mais à peine Maurice a-t-il été arrêté, qu'à la mi-juillet, à Paris, de nombreuses rumeurs circulent sur une rafle imminente. Les Juifs en parlaient tous entre eux, convaincus que comme la « rafle des billets verts », cette rafle ne concernerait que les hommes. Les femmes ne se sentaient donc pas menacées. Ce fut le cas de Brana, qui fut arrêtée seule. On peut en déduire que son mari et son deuxième fils Aron, alors âgé de quatorze ans, s'étaient cachés. Arrêtée sans enfants, elle n'est pas dirigée vers le Vélodrome d'Hiver : Brana, comme tous les adultes célibataires, est directement internée à Drancy en vue de sa déportation. Celle-ci ne se fera pas attendre : d'après *Le Mémorial des Juifs de France*, de Serge Klarsfeld, elle est déportée par le convoi 11, le 27 juillet 1942. Cette date de déportation figure aussi sur sa fiche individuelle de la Préfecture.

## **Icek et Aron Rosenthal :**

Rachel Grossman, la nièce d'Icek et cousine germaine de Maurice et Aron, nous a raconté qu'après la rafle du Vel d'Hiv, son père, David, le plus jeune frère d'Icek, avait voulu protéger sa propre famille et ses enfants. En effet, il avait bien compris que, puisqu'on emmenait aussi les enfants et les vieillards, les arrestations massives des 16 et 17 juillet ne pouvaient pas avoir pour objectif de fournir de la main d'œuvre aux Allemands. Il a donc cherché à faire passer en zone libre tous les membres de sa famille. Il a malheureusement été arrêté dans le train qui l'emmenait vers Angoulême, au départ de la gare d'Austerlitz. Il a donc été à son tour transféré au camp de Poitiers. Rachel nous a dit qu'il aurait dormi dans la même couchette que son neveu Maurice quelques jours plus tôt. De là, il a été transféré à Drancy. Sa femme, la mère de Rachel, a tout fait pour lui obtenir un laissez-passer. Malheureusement, ce document est arrivé trop tard : David Rosenthal a été déporté le 18 septembre 1942 vers Auschwitz, par le convoi 34 dont il ne revint jamais. Par ailleurs, Rachel raconte aussi qu'à peu près à la même époque, Icek Rosenthal, père de nos deux anciens élèves, fut aussi arrêté et interné à Drancy. Le laissez-passer obtenu par sa belle-sœur pour libérer David lui sera utile à lui et Icek parviendra une première fois à sortir de Drancy. Ceci se passerait entre l'automne 42 et l'hiver 43. Nous n'avons malheureusement pu trouver aucun document officiel à ce sujet. Nous savons en revanche qu'en février 1943, Icek est toujours signalé comme « recherché par la Préfecture »

Pendant ce temps, Aron, qui n'a encore même pas atteint son quatorzième anniversaire, se retrouve seul à Paris. Son frère et sa mère ont été déportés ; son père est à Drancy. Nous ne savons pas du tout comment il survit ni qui le cache entre l'été 42 et le printemps 43. Nous ne retrouvons malheureusement sa trace que le 7 mai 1943, 23 h 55, jour où il est arrêté par la police du 20<sup>ème</sup> arrondissement. Cette information nous est donnée par un extrait du registre des consignés provisoires qui nous apprend aussi qu'il est arrêté parce que « Juif » et qu'il sera transféré dès le lendemain 15 heures, au camp de Drancy.<sup>13</sup> Or, si on

---

<sup>13</sup> Archives préfecture de police, cote CC2/4 – du 15 mars au 2 juillet 1943

observe la liste des convois de 1943, dressée par Serge Klarsfeld, on s'aperçoit qu'aucun train de déportés ne quitte la France entre le 25 mars et le 23 juin. En attendant cette date, Aron est donc seul à Drancy, ayant perdu son frère, sa mère et ignorant certainement totalement ce qui a pu advenir de son père.

Nous savons aujourd'hui, grâce au témoignage de Rachel, qu'Icek s'est en fait engagé pour participer à la construction du « Mur de l'Atlantique ». Son employeur sera d'après elle la cause de sa seconde arrestation en juin 1943 : on lui aurait dit, sur son lieu de travail, qu'il était tranquille et n'avait pas à arborer son étoile jaune. Icek l'aurait donc retirée et aurait été arrêté par la Police, avant de revenir pour la seconde fois à Drancy, donc il ne pourra cette fois pas s'échapper. Le lieu de son arrestation pose cependant encore question : Selon nos documents ce n'est pas en Normandie, ni sur les côtes Atlantiques qu'est arrêté Icek, mais à Soissons, dans le département de l'Aisne. Or, les registres d'écrou de la prison de Soissons ne mentionnent pas le passage d'Icek en 1943 pour un transfert vers le camp d'internement de Drancy. Et pourtant, sur sa fiche d'internement d'Icek à Drancy figure la précision : « Provenance : Soissons ». D'autre part, nous avons trouvé aux archives de la Préfecture de police un bordereau de versement daté du 17 juin 1943 sur lequel figure par deux fois le nom d'Icek Rosenthal et qui porte cette mention : « Sommes versées par la gendarmerie de Soissons, montant des salaires de ces internés sur les bulletins de paie. » Nous ne savons donc pas exactement où Icek est arrêté. Nous savons en revanche qu'étant transféré à Drancy, il y retrouve son fils Aron qui croupit là depuis un mois et demi. A son arrivée, Icek est dépouillé de la somme qu'il avait gagnée pendant sa période de travail, soit 1.335, 70 francs. Cette somme sera récupérée le 30 juin 1943 par Rywka Iszurin, qui résidait au 44 rue de Pali-Kao dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. Peut-être s'agissait-il d'une personne de la famille ou d'une amie proche ? Quoi qu'il en soit, quand Rywka Iszurin vient chercher cette somme, Icek et Aron ne sont plus à Drancy : ils ont été déportés le 23 juin par le convoi numéro 55. Nous n'avons pas trace de leur arrivée au camp ; sur les 1018 déportés de ce convoi, 518 personnes ont été gazées dès l'arrivée. Peut-être Aron et Icek font-ils partie des 283 hommes sélectionnés pour le travail, mais Aron a 14 ans et est encore bien jeune, tandis qu'Icek à quarante-cinq ans peut-être déjà trop vieux. Aucun des deux ne reviendra vivant, quoi qu'il advienne.

*Travail de recherche et d'écriture mené par :*  
-Lula Bamy, Louiza Boucherit, Ghilas Laoufi 3<sup>ème</sup> A  
Sabrina De Sousa, Rossana Fortes Pires, Joel Tchounke, 3<sup>ème</sup> B  
- Moustapha N'Diaye, Adèle Thomas-Ozon, Sally Touré, Léna Van Der Vreken, 3<sup>ème</sup> C  
-Aron Alfonso, Chafa Atmani, Louise Labard, 3<sup>ème</sup> D  
- février-mai 2017

## Marcel et Léon Wirzonski

---

Le père de Marcel et Léon, Hersch Wirzonski est né le 20 octobre 1889 à Constantinople, en Turquie, cependant sa nationalité, de même que son patronyme, sont bien polonais. On ne sait donc pas s'il est né lors d'un voyage ou si des membres de sa famille, sa mère par exemple, étaient d'origine turque. On ne sait rien sur sa vie jusqu'à ses vingt-cinq ans environ, mais sur la fiche familiale de préfecture dressée par l'administration française en 1941 (fichier F9) on observe que Hersch a participé à la Première Guerre Mondiale en tant que soldat de 2<sup>nd</sup>e classe de l'armée française. S'il a été mobilisé lors du conflit, cela veut certainement dire qu'il a dû immigrer en France alors qu'il était encore jeune, peut être avec ses parents. En tous cas, il était présent en France en 1914.

Leur mère, Anna Wirzonski est née Sznaps à Lodz en Pologne, en 1898, le 1er janvier, d'après le *Mémorial de la déportation des Juifs de France*, Serge Klarsfeld. Cela signifie sûrement que sa date de naissance réelle n'est pas connue. En tous cas, elle ne figure pas précisément sur les actes de naissance de ses deux fils nés à Paris. Anna Sznaps a dû de son côté arriver également avec sa famille.

On suppose donc que Hersch et Anna se seraient rencontrés à Paris. Ils ont pu faire connaissance dans des endroits que tous deux fréquentaient ou par l'intermédiaire d'amis communs car de nombreux témoins racontent que les Juifs polonais déracinés se retrouvaient souvent dans les mêmes lieux, avec des gens de la même origine qu'eux et dont ils partageaient la culture. C'est un réflexe normal pour n'importe quelle personne dans un nouveau pays. Ainsi, Hersch Wirzonski rencontre-t-il Anna Sznaps à Paris après la guerre. Elle a dix ans de moins que lui, mais là encore, cette différence d'âge est fréquente. Ils se marient le 23 août 1924 à Paris à la Mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement, ils sont alors respectivement âgés de 35 et 26 ans. Nous n'avons malheureusement pas pu avoir accès à l'acte officiel de mariage qui nous auraient permis de connaître leurs adresses respectives et de savoir si leurs parents résidaient à Paris également. Ce document aurait aussi pu nous informer sur leurs témoins de mariage et nous éclairer sur leur réseau amical. La première preuve de leur adresse que nous avons est le recensement effectué par la Mairie en 1926 ; le couple réside alors au 17 passage Alexandrine, entre la rue de la Roquette et la rue de Charonne, dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Marcel Wirzonski est le premier fils d'Hersch et d'Anna Wirzonski, il naît trois ans après leur mariage, le 17 Mars 1927 à Paris, dans le 12<sup>ème</sup> Arrondissement, à l'Hôpital Trousseau. Ils habitent encore 17 passage Alexandrine comme l'indique l'acte de naissance de l'enfant, mais ils n'y restent pas très longtemps : Léon Wirzonski, le cadet de la famille naît deux ans après Marcel, le 7 décembre 1929 et son acte de naissance indique que la famille réside alors au 37 Cité Industrielle. Ce n'est pas très loin de leur adresse précédente, toujours dans le quartier de la Roquette dans le XI<sup>ème</sup>. Ceci n'est pas surprenant car de nombreux Juifs polonais sont à cette époque installés et travaillent dans ces quartiers populaires de l'Est

parisien. Beaucoup d'hommes ont apporté de Pologne leur savoir-faire dans le travail des tissus ou du cuir. Le père de Marcel et Léon est lui-même tailleur. Leur mère est sans profession, ce qui est aussi fréquent à l'époque pour une mère de famille.

Nous n'avons pas d'informations sur les débuts à l'école des deux enfants : le recensement de 1931 ne les indique plus au 37 Cité Industrielle, mais ils n'habitent cependant pas encore au 11 Passage Ronce dans le 20<sup>ème</sup>, adresse où nous les retrouvons en 1935, dans le registre d'inscription de notre collège. A l'époque, il s'agit d'une école de garçons et curieusement, alors qu'il a deux ans de moins que son frère, c'est Léon qui y entre en premier. Cela voudrait certainement dire que Marcel a débuté sa scolarité en 1933, dans une autre école proche de leur domicile, mais nous n'avons pas pu retrouver laquelle car nous ignorons leur adresse à cette période.

L'inscription de Léon à l'école de garçons du 26 rue Henri Chevreau a lieu le 3 décembre 1935, ce qui est une date inhabituelle car la rentrée se fait plutôt le 1<sup>er</sup> octobre. Peut-être la famille vient-elle alors juste d'emménager au 11 Passage Ronce qui est l'adresse indiquée sur le registre. La case « école d'où l'enfant sort » est restée vide, ce qui veut dire que Léon n'a fréquenté aucune autre école auparavant, même pas l'école maternelle. Il est inscrit dans la classe 5, qui correspond au cours préparatoire (« C. Prep »).

Un an plus tard, à la rentrée des classes de 1936, Marcel le rejoint à l'école de garçons de la Rue Henri Chevreau, mais le registre est très peu renseigné et on ne sait pas en quelle classe il est inscrit. Les deux frères fréquentent donc la même école, ils ont alors 9 et 7 ans. Ce sont de gentils garçons, comme le signalent les professeurs sur le registre : Marcel est « discipliné » et pour Léon, ils parlent de « bonne conduite ». On peut les imaginer, jouant dans la même cour et assis dans les mêmes salles de classe que nous, aujourd'hui.

Mais en 1939, la France entre en guerre contre l'Allemagne et en 1940, c'est la défaite. Le 27 septembre 1940, la première demande allemande consiste à faire établir un recensement des juifs. Sous le régime de Vichy, est définie comme juive toute personne issue de trois grands-parents Juifs ; nous ne savons pas si la famille Wirzonski était très croyante ou pratiquante, mais Hersch Wirzonski, soldat de l'armée de France entre 1914 et 1918, respecte les lois françaises : il va donc à la Préfecture effectuer cette démarche. Sur leurs fiches familiales, la sienne et celle de sa femme Anna, figure leur nouvelle adresse, 40 rue de la Mare. On ne sait pas à quelle date la famille a déménagé entre 1936 de 1940, mais nous savons que cet appartement du 40 rue de la Mare sera leur dernière résidence car c'est l'adresse que les enfants donneront en 1942 aux camps de Beaune-La-Rolande, puis de Drancy.

En 1940 il y a aussi les premières lois antisémites. Pour commencer, les Juifs ne pourront plus être magistrats, ni officiers. Ils seront exclus de la police, de l'enseignement, de la presse, du cinéma, du théâtre et de la radio. Même si cela n'est pas marqué dans les documents d'archive, on imagine le choc que les enfants, Marcel et Léon, ont pu avoir, par exemple au sujet des métiers qui les faisaient rêver et qui leur étaient désormais interdits. Peut-être Hersch, qui est

toujours tailleur, est-il aussi touché de plein fouet par cette nouvelle interdiction : "Dans aucune entreprise les Juifs ne devront plus être occupés comme employés supérieurs ou comme employés en contact avec le public" (26 avril). La famille Wirzonski était loin d'être riche et cette nouvelle interdiction a pu empêcher encore plus le père de famille de gagner sa vie convenablement.

L'année suivante, le 30 juillet 1941, Marcel, le fils aîné, entre alors lui-même dans la vie active : Il a obtenu son C.E.P. (certificat d'étude primaires) l'année précédente et a poursuivi des études en « Csup B », c'est-à-dire Cours Supérieur B. Le directeur indique que Marcel est « Un peu lent » mais qu'il a « de beaux résultats ». Malgré cette appréciation positive, il quitte l'école de garçons de la Rue Henri Chevreau car il « travaille », ce qui est normal : l'école n'est obligatoire que jusqu'à quatorze ans et dans les familles pauvres comme celle des Wirzonski, les enfants entrent vite dans le monde du travail.

Puis en 1942, des « ordonnances relatives au contrôle des Juifs » encore plus sévères vont être proclamées : interdiction pour les Juifs de changer de résidence, et d'être hors de leur logement entre 20 heures et 6 heures du matin. De même, à Paris, les Juifs ne sont autorisés à voyager que dans la dernière voiture du métro. Interdiction leur est également faite de fréquenter les établissements ouverts au public (cinéma, théâtre, musées, piscines, bibliothèques, cafés, restaurants, parcs et jardins publics, etc.). Ce sont ces décrets qui paralysent probablement le plus la vie du jeune Léon qui n'a alors que douze ans : il ne faut pas oublier qu'il était encore petit et l'interdiction de fréquenter et de jouer dans les lieux publics a vraiment dû être terrible : plus aucun moyen de s'amuser pour passer le temps. Enfin, le 28 mai est publiée la 8<sup>ème</sup> ordonnance allemande obligeant les membres de la famille Wirzonski, comme tous les Juifs de la zone occupée, à subir une nouvelle humiliation : Anna doit coudre une étoile jaune « à six pointes, ayant les dimensions de la paume d'une main et les contours noirs portant, en caractères noirs, l'inscription « Juif », sur le côté gauche de la poitrine. » C'est donc affublé de ce signe discriminant que Léon arrive à l'école de la Rue Henri Chevreau le 6 juin. Il n'a que douze ans et demi, il a eu son certificat d'études (C.E.P.) l'année précédente et se trouve alors en « C.S.B.1<sup>e</sup> », c'est-à-dire première année de cours supérieur B.

Mais un mois et demi après, la famille Wirzonski est arrêtée le 16 Juillet 1942, durant la Rafle du Vel D'Hiv. Arrêtés très probablement à leur domicile par les agents capteurs, ils furent rassemblés avec tous les autres Juifs du quartier à la Bellevilloise, puis emmenés par les bus de la régie des transports parisiens, au Vélodrome d'Hiver. Au bout de trois jours avec très peu à boire et à manger, ils furent emmenés au camp de Beaune-La-Rolande le 20 Juillet 1942. Le registre d'entrée dans ce camp d'internement semble montrer qu'ils sont tous inscrits en même temps. Ensuite, Hersch, Marcel et Léon sont affectés dans la baraque 18 (sources CERCIL), tandis que la mère, Anna, est très certainement séparée d'eux pour être parquée dans un baraquement de femmes. Les conditions de vie y étaient déplorables : ils dormaient sur de la paille et sans draps, du coup ils étaient rongés par les puces. Les toilettes étaient bouchées par des excréments car les deux camps du Loiret, Pithiviers et Beaune-La-Rolande n'étaient prévus que pour quatre mille personnes en tout ; avec toutes les familles rafles les 16 et 17 juillet, c'est le double de personnes qu'il faut interner. Les Wirzonski restent en famille à

Beaune-La-Rolande jusqu'au début du mois d'août, mais le 5, Hersch et Anna sont mis dans un train qui partira de Beaune-La-Rolande à destination directe d'Auschwitz. C'est le convoi numéro 15 qui comporte 425 hommes et 588 femmes. D'après les travaux de Serge Klarsfeld, à l'arrivée sur la Judenrampe d'Auschwitz, 704 personnes sur les 1013 de ce convoi seront directement envoyées à la chambre à gaz. 215 hommes et 96 femmes seront sélectionnés pour le travail. C'est à partir de ce convoi numéro 15 que la majeure partie des déportés arrivant à Auschwitz est mise à mort dès l'arrivée : La liste chronologique des convois établie par Serge Klarsfeld montre clairement que dans les premiers convois, presque tous les déportés sont sélectionnés pour le travail : C'est l'époque où les nazis veulent agrandir le complexe de Birkenau et ils ont besoin de beaucoup de main-d'œuvre. Dans le convoi 13, du 31 juillet et en partance de Pithiviers, aucun des déportés n'est même gazé dès l'arrivée. Mais on peut imaginer que quelques jours plus tard, les besoins en main d'œuvre sont atteints et que les nazis ne sélectionnent que ceux dont ils ont besoin pour remplacer les déportés du travail déjà morts. Or, Hersch Wirzonski a cinquante-trois ans et Anna quarante-quatre ; jugés trop vieux pour travailler, il est malheureusement très probable qu'ils aient été assassinés dès leur arrivée, le 8 ou 9 août 1942.

Pendant ce temps, Marcel, quinze ans, et Léon, douze ans, comme tous les enfants raflés à Paris le jour du « Vel' d'Hiv' », restent seuls à Beaune-la-Rolande. En ce qui les concerne, ils sont transférés à Drancy le 19 août 1942, avec 1197 autres « internés israélites », comme le précise la fiche de transfert signée par le « Commandant du camp d'internement de Drancy » (Archives du Loiret, CERCIL). Parmi ces 1197 autres personnes, Maurice Szerman, neuf ans, qui résidait 48 rue Julien Lacroix, et Simon Felner, huit ans, 13 rue d'Eupatoria. Tous deux fréquentaient également l'école de garçons de la rue Henri Chevreau.

Ils resteront deux jours à Drancy. En nous appuyant sur le témoignage de Serge Smulevic, déporté en 1943 et rescapé d'Auschwitz, on a pu se rendre compte de la monstruosité de ce camp. Ils nous raconte d'abord son arrivée : on avait essayé de froidement lui soutirer des informations sur sa famille pour pouvoir les arrêter. Au départ les gens étaient envoyés dans des dortoirs ; ils y dormaient dans des lits en fers, couverts de fines couvertures grises, mais très vite, ce camp a été engorgé : il y avait trop de monde et tous les déportés en attente de partir vers l'inconnu dormaient à même le sol. Il raconte aussi que pour envoyer des lettres à leurs proches, les déportés faisaient du marché noir avec les gendarmes. « Le marché noir fonctionnait fort avec les gendarmes, cigarettes et nourriture étaient vendus par eux à des prix ahurissants ! Une carotte : 100 francs. Une cigarette : 200 francs. » Ils vivaient donc tous dans des conditions abominables, sans oublier que Léon et Marcel n'avaient plus leurs parents avec eux et qu'ils ont dû se débrouiller seuls à Beaune, puis à Drancy.

Les enfants sont emmenés dans le convoi n°22, du 21 août 1942, dans le même train que le petit Simon Felner et le petit Maurice Szerman. Dans ce même convoi, se trouvait également Michel Zawoznik, âgé de quinze ans, comme Marcel, et qui avait également fréquenté l'école de garçons de la rue Henri Chevreau. On peut imaginer que ces jeunes se connaissaient et que peut-être, il était rassurant pour ces enfants de retrouver des visages connus et amicaux. il y eu 1000 déportés dans ce convoi ; 892 furent gazés à l'arrivée, car il s'agissait avant tout d'enfants.

La date officielle de leur décès à tous deux, figurant sur leur acte de naissance est le 26 août 1942, à Auschwitz.

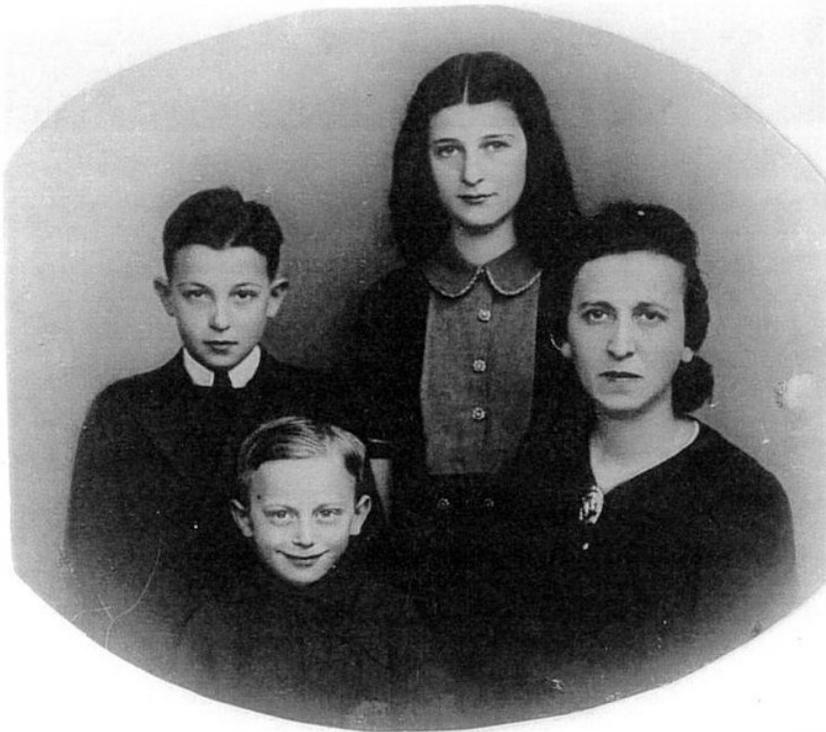
A la rentrée d'octobre 42, le directeur de l'école de garçons de la rue Henri Chevreau, s'apercevant de l'absence de Léon qui aurait dû faire partie des élèves, écrit sur le registre : « Appliqué, travailleur. Intelligent. Progrès remarquables. C.E.P. Interné probablement. »

*Travail de recherche et d'écriture mené par :*  
*Adib Amrani, Romain Dupin et Radoine Samer, 3<sup>ème</sup> A*  
*Nawel Beraroussi, Brook-Megane Sandjon, Aïssata Touré et Sandy Touré- 3<sup>ème</sup> B*  
*- Hamidou Derra, Christ Okemba-Vala, Djibril Samassa, 3<sup>ème</sup> C*  
*Ousmane Diawara, Antoine Orsoni et Mario Tarabusi- 3<sup>ème</sup> D*

*Février-mai 2017*

## Charles et Jacques Wodka

---



### La Famille Wodka avant l'Occupation :

Sarah Bresler et Max Wodka sont nés à Varsovie, s'y sont rencontrés et s'y sont mariés. Anna, Philippe et Perla (Paulette en français) sont leurs trois premiers enfants, né à Varsovie en 1919, 1922 et 1929.

Après cette date, sans qu'on ait retrouvé de date précise de leur

entrée en France, la famille Wodka quitte la Pologne pour s'installer à Paris. Ils y immigrent avec deux frères de Max, Les trois familles s'installent au début des années 30 dans le 20ème arrondissement : 50 et 52 rue de la Mare pour la famille de Max et celle de son frère Jakob, 5 rue du soleil pour la famille de son frère Joseph.

Les enfants résidant rue de la Mare fréquentent les écoles du quartier : celle de la rue de la Mare pour les filles et celle du 26 rue Henri Chevreau pour les garçons. Le père, qui apporte de Pologne un savoir faire dans le travail du cuir, est piqueur de tiges chez un fabricant de chaussures.

Le 24 novembre 1932 naît Charles, dans le 12ème arrondissement de Paris, peut-être à l'hôpital Rothschild. Les fiches familiales de la Préfecture des deux parents, Max et Sara, indiquent à la même date la naissance d'une sœur jumelle, Gisèle, mais nous n'avons pas retrouvé sa trace par ailleurs. Né sur le sol français, Charles est le premier de la famille à avoir la nationalité française.

Deux ans plus tard, le 1er décembre 1934, naît Jacques Wodka, dans le 12ème arrondissement également.

### Charles et Jacques :

Les deux frères ont été scolarisés à Jean-Baptiste Clément - qui était, à l'époque, une école élémentaire et un cours complémentaire : l'école de garçon du 26 rue Henri Chevreau. Charles y est inscrit le 3 janvier 1940 et son frère Jacques l'année suivante, pour la rentrée du 4 octobre 1941.

Les deux frères paraissent peu obéissants, et joueurs. On peut très bien les imaginer faire les 400 coups dans les rues du quartier.

Le directeur de l'école écrit même dans le registre, à propos de Jacques, que «son intelligence et ses progrès sont médiocres, sa conduite et sa tenue passables»<sup>14</sup> ; Charles est quant à lui qualifié d'« insupportable »<sup>15</sup>. Mais il ne faut pas oublier que les professeurs étaient aussi plus sévères qu'aujourd'hui, nous les imaginons plutôt comme les enfants de Belleville célébrés par les photos de Willy Ronis et Robert Doisneau.

### **Pendant l'Occupation :**

Après la défaite française et la signature de l'armistice, la France est occupée par l'armée allemande. Les soldats entrent dans Paris le 14 juin 1940. Rapidement, une politique de persécution des Juifs va se mettre en place : En septembre 1940, un recensement des juifs est réalisé. Ceux-ci vont donc s'inscrire au commissariat, sans méfiance pour la plupart d'entre eux. En effet, la France étant le pays des Droits de l'Homme et celui de l'affaire Dreyfus, ils sont persuadés qu'ils y sont en sécurité. Lors du recensement, on leur demande leur nom, leur adresse, leur profession ainsi que leur lieu de travail car, même s'ils ne s'en doutent pas, cela va permettre de les retrouver facilement pour les arrêter. Dès octobre 1940, plusieurs décrets les empêchent de pratiquer certaines professions ; ils sont alors exclus de la fonction publique, de l'armée, de l'enseignement et de la presse. Leur sont même interdites par la suite les métiers en rapport avec le public, comme coiffeur ou vendeur. Après un arrêté datant du 9 novembre 1940, les Juifs n'ont également plus le droit d'avoir en leur possession un vélo. Nous ne savons pas si quelqu'un, dans la famille de Charles et Jacques Wodka, en possédait mais, si c'était le cas pour Max le père, ou Philippe, le frère aîné, ils ont dû le déposer à la Préfecture. C'est ce qu'a été forcé de faire le cousin germain des deux enfants, Pierre Wodka qui habitait rue du Soleil. Nous avons rencontré Simone Wodka, son épouse aujourd'hui âgée de 92 ans et qui nous a montré le récépissé qui lui a été remis à la réception de son vélo le 17 mai 1941. Par la suite, le climat antisémite ne fait que s'intensifier : le 13 août 1941, les Juifs doivent déposer leur radio -s'ils en possèdent une- à la Préfecture. On cherche à les empêcher de communiquer : les lignes téléphoniques sont coupées, et l'accès aux cabines téléphoniques leur est interdit. Les Juifs n'ont également plus le droit d'aller au cinéma ou d'assister à des spectacles.

Même si Charles, Jacques, Paulette et leurs parents, ne sont pas directement concernés par ces mesures, étant plutôt pauvres, d'autres décrets ont un impact important et direct sur leur vie courante : les Juifs doivent, par exemple, aller faire leurs courses très tôt le matin ou tard dans l'après-midi, et un couvre-feu leur est imposé : ils ne peuvent pas sortir de chez eux entre 20h et 6h. L'accès aux parcs et aux squares leur est aussi interdit, ce qui a sûrement été dur à vivre pour de jeunes enfants comme les deux frères. Dans le métro, ils ne peuvent emprunter que le dernier wagon ce qui accentue leur mise à l'écart de la société. Plus tard, l'accès à plusieurs bâtiments publics, comme les bibliothèques, sera désormais interdit : la circulaire 211 du 9 octobre 1942 décrètera l'« Interdiction

---

<sup>14</sup> Registres d'inscription, Archives de la ville de Paris, cote 2894W 25

<sup>15</sup> Registres d'inscription, Archives de la ville de Paris, cote 2894W 24

des Bibliothèques publiques aux Juifs ». Il leur sera demandé de rapporter au plus vite les livres empruntés dans les bibliothèques municipales, et de ne plus s'y inscrire. Parallèlement, toute personne voulant emprunter, pour la première fois, des documents dans une de ces bibliothèques devra signer une attestation certifiant qu'elle n'est pas juive. Ces lois, décrets et mesures sont faits pour stigmatiser et discriminer les Juifs, mais également pour leur ôter tout moyen de fuir (réquisition des vélos) et d'être prévenus (pour les radios...) d'une rafle. Les Juifs sont traités de manière à ce que la population les considère comme «contagieux», c'est en tous cas ainsi que l'a ressenti Simone Wodka, la femme de Pierre.

Le recensement de septembre 1940, surnommé « fichier juif », va faciliter les rafles, notamment celle des « billets verts » du 14 mai 1941. Ce jour-là les Juifs reçoivent une convocation (un papier vert précisément) leur demandant de se présenter le jour même dans divers lieux de rassemblement pour un « examen de situation », munis de cette convocation et de papiers d'identité et accompagnés d'un membre de leur famille. Celle-ci précise également que toute personne ne se présentant pas à l'horaire indiqué s'exposerait à de fortes sanctions. Beaucoup de Juifs tombèrent dans ce piège : effectivement, l'expression « examen de situation » laissait penser qu'on les convoquait seulement pour un contrôle d'identité, une vérification de leurs papiers, mais pas pour les arrêter. On peut ajouter à cela qu'on ne leur demandait pas d'apporter d'affaires ce qui finit de les rassurer car cela signifiait qu'ils rentreraient chez eux le soir. Malheureusement, rien ne se passa comme prévu. On vérifiait attentivement l'identité des Juifs afin d'être sûr qu'ils n'avaient pas envoyé quelqu'un d'autre à leur place puis les personnes venues les accompagner furent renvoyées chez elles avec pour mission de rapporter des affaires et de la nourriture aux Juifs s'étant présentés qui, eux, étaient obligés de rester. Une fois les affaires rapportées par leurs « accompagnateurs », ils furent déportés le jour même dans les camps d'internement du Loiret. Max ne se présenta pas le 14 mai à la convocation mais Philippe, le frère aîné de Jacques et Charles s'y rendit ; il fut interné à Beaune-la-Rollande.

Le 7 juin 1942, alors que Jacques et Charles ont respectivement 7 et 9 ans, tous les Juifs de plus de 6 ans se voient obligés de porter une étoile jaune. Sarah va ainsi acheter, pour elle-même, son mari et ses enfants une étoile jaune portant l'inscription "Juif", et ce en échange de tickets de rationnements pour le textile. Elle va ensuite les coudre sur le revers de leurs vestes, afin que l'étoile soit visible lorsqu'ils sont dans la rue. On peut imaginer la honte des deux garçons lorsque, au matin du 8 juin, ils arrivent à l'école avec cette étoile sur la poitrine ; et les regards de ceux qui n'ont pas à la porter. Jacques et Charles continueront à aller à l'école jusqu'au 13 juillet, date du début des vacances d'été.

### **La rafle du Vel'd'Hiv' - 16 juillet 1942**

Simone Wodka nous a raconté en détail ce qu'elle sait de la rafle, l'ayant vécue aux côtés de Max. Le mois de juillet 1942 est morne ; outre l'interdiction de fêter le 14 juillet décrété par le régime de Vichy, des rumeurs circulent : une rafle très importante se prépare et devrait avoir lieu prochainement. Durant les rafles précédentes, ce sont les hommes qui étaient arrêtés ; on s'attend donc cette fois à

ce que ce soit la même chose. Beaucoup d'hommes se cachent alors. Le 15 juillet, Max Wodka, son frère Joseph, son neveu Pierre et Jacques, un 4ème homme dont Simone ne se souvient plus le nom, se cachent dans l'atelier de fabrication de chaussures de Joseph, au 18 rue de Belleville. Le soir du 15 juillet, Max laisse donc sa femme Sara et ses trois plus jeunes enfants, Paulette, Charles et Jacques dans leur appartement du 50 rue de la Mare. Il était convaincu qu'ils ne risquaient rien puisqu'il pensait que cette rafle, comme toutes les autres, ne concernait que les hommes.

Il se trouve que celle-ci ne va pas se dérouler comme les autres. Le jeudi 16 juillet 1942, à 5 heures du matin, Sara et ses trois enfants, Charles, Jacques et Paulette sont réveillés par des coups frappés à la porte : ce sont les « agents capteurs », nom donné aux policiers français chargés de la rafle, qui leur annoncent leur arrestation. En effet, même si le chef de famille n'est pas là, ils ont pour consigne d'arrêter aussi les femmes et les enfants. Ils s'empressent donc de prendre leurs affaires les plus précieuses, les objets qui leur tiennent à cœur ainsi que quelques vêtements et un peu de nourriture. On les fait descendre dans la rue : dehors, tout aussi hébétés qu'eux, attendent d'autres personnes, des familles. Les policiers font monter tout le monde dans des bus qui ne s'arrêtent qu'une fois arrivés à leur destination finale : le Vélodrome d'Hiver. La peur est lisible sur tous les visages ; et l'incompréhension aussi : comment peut-on croire qu'en France, dans le pays des droits de l'Homme et des libertés, on est arrêté pour ce que l'on est ? Comment réaliser que ce sont les policiers français, qui semblaient jusque là protecteurs et rassurants, qui ont procédé à ces arrestations ? Lorsqu'on les fit entrer, ce qu'ils découvrirent alors les laissèrent pétrifiés : des milliers de personnes étaient assises sur les bancs ou le sol, au milieu des quelques valises et des cris de folie et de terreur. La chaleur était infernale, en ce mois de juillet, et l'air irrespirable. Sara a peut-être réussi à trouver un coin, par terre, pour installer ses enfants près d'elle. Très vite, un problème s'est posé : les quelques toilettes disponibles, bouchées, ont débordé rapidement. L'odeur est insupportable, il n'y a pas d'eau, que ce soit pour se laver comme pour boire. Charles, Jacques, Paulette et Sara ont probablement mangé le peu de provisions que cette dernière avait pensé à prendre. La faim, la soif et la peur les ont empêché de dormir, le bruit aussi : on entend continuellement des pleurs et des cris, et les quelques infirmières et médecins qui ont pu entrer sont plus que débordés.

Après cinq jours passés dans cet enfer, les Wodka furent transportés au camp d'internement de Pithiviers. Après le Vel d'Hiv', ils pensaient certainement que rien ne pourrait être pire, mais ils se trompaient. Ce camp, créé pour quatre mille personnes, en contient le double. Les deux garçons sont placés avec leur mère et leur sœur, parmi des centaines d'autres personnes, dans une baraque, et dorment uniquement sur de la paille. Ils souffrent du manque d'hygiène, comme au Vel d'Hiv', et les maladies sévissent, notamment la diphtérie, qui tue de nombreux enfants. Toute fuite est impossible et les garçons sont contraints d'obéir à une discipline de fer, eux qui aiment pourtant s'amuser. La faim est atroce, car les rations alimentaires - une sorte de café le matin, des haricots et un peu de pain dans la journée - sont insuffisantes. Mais les enfants se raccrochent à l'idée qu'ils sont encore tous ensemble, ce qui ne va malheureusement pas durer.

Au début du mois d'août, les femmes sont séparées de leurs enfants. Charles et Jacques, comme tant d'autres enfants, agrippent leur mère, refusant de la quitter ; et Sara est déparée d'eux, comme toutes les autres mères, à coups de matraques distribués par les gendarmes. C'est la dernière image que les enfants voient de leur mère, et les garçons se raccrochent maintenant à leur grande sœur, Paulette.

### **La déportation :**

Fin août 42, alors qu'il ne reste quasiment que des enfants à Pithiviers, ceux-ci sont envoyés au camp de transit de Drancy, où les conditions de vie ne sont pas meilleures. Les trois enfants y restèrent sûrement quelques jours avant que, le matin du 26 août 1942, on ne les fasse monter dans un wagon à bestiaux ayant comme terminus Auschwitz, le 26<sup>ème</sup> convoi à quitter la France pour les centres de mise à mort.

Le wagon, où l'on étouffe, ne permet pas, en plus, de s'asseoir. On y reste donc debout, ne bougeant que pour aller faire ses besoins, et ce, devant tout le monde. A la saleté s'ajoute la chaleur, insoutenable, la faim et la soif. Certains tentent de griffonner une ultime lettre, à jeter sur la voie ferrée, pour rassurer les proches ; mais dans ce wagon comportant une majorité d'enfants, on commence à douter qu'on part en Allemagne pour travailler. Au bout de cinq jours, lorsque le convoi numéro 26 ralentit puis s'arrête, les "passagers" sont à bout de force. Les S.S. les font descendre, dans le vacarme des cris et des aboiements de leurs chiens. Quelques coups de feu partent, et Charles, Jacques et Paulette ne savent pas encore où ils sont arrivés. On sait que, en raison de leur âge, les enfants n'ont pas été sélectionnés pour le travail et qu'ils sont décédés le jour de leur arrivée à Auschwitz, le 31 août 1942.

### **Les autres membres de la famille :**

#### **Paulette :**

La sœur aînée de Charles et Jacques est restée avec eux dans le camp de Pithiviers, puis dans celui de Drancy.

Elle a été déportée, comme ses petits frères, à Auschwitz, par le convoi 24 du 26 août 1942, et est également décédée à leur arrivée.

#### **Philippe :**

Le fils aîné de la famille WODKA était tailleur.

Il a été arrêté avant ses frères, sa sœur et sa mère, en mai 1941, interné au camp de Beaune-la-Rolande où il est resté plus d'une année. Là, il a rencontré beaucoup d'opposants au gouvernement de collaboration, des communistes notamment et il a beaucoup lu pour se forger une conscience politique qu'il n'avait pas encore et lui a ensuite servi de guide.

Il fut et déporté à Auschwitz par le convoi 5 du 28 juin 1942. Il est sélectionné pour le travail et fera, au cours de sa déportation, la rencontre d'Henri Borlant, qui est venu témoigner devant nous au mois d'avril dernier. D'après le témoignage que nous en a donné ce dernier, Philippe Wodka travaillait dans le

commando des effets qui triait et inventoriait les bagages des déportés à leur arrivée au centre de mise à mort. Le travail dans ce commando permettait de meilleures conditions de survie car ceux qui y travaillaient pouvaient prendre des vêtements et des biens dans les bagages des déportés qui arrivaient. Ils pouvaient aussi vendre au marché noir. La route de Philippe Wodka croise celle de Henri Borlant pendant l'été 42 à Birkenau, dans la partie camp de concentration. Ils durent se séparer au bout de quelques mois quand Henri Borlant fut transféré à Auschwitz I.

Après leur retour en 1945, ils se sont retrouvés tous deux lors de séjours organisés pour les jeunes rescapés des camps de concentration, sur les bords du lac d'Annecy d'abord, puis en août 45, à Lourdes. Il ont noué une forte amitié ; Henri Borlant raconte comme il était bon pour eux de pouvoir se retrouver « entre eux » qui n'avaient pas la possibilité d'être compris de leurs proches qui n'avaient pas comme eux connu l'horreur. Ils étaient jeunes et beaux ; ils se sentaient des surhommes qui avaient vaincu les démons et étaient remontés des enfers, plus forts. Plus tard, Philippe Wodka a repris sa profession de tailleur et est devenu propriétaire d'une boutique de confection rue de Turennes, dans le onzième arrondissement. Henri Borlant nous a raconté qu'il passait souvent le soir après guerre et qu'il a même encore en sa possession un manteau que Philippe lui avait offert. Simone Wodka, sa cousine par alliance, nous a dit qu'il était décédé dans les années 2000.

#### Sarah :

La mère de la famille a quitté ses enfants au camp de Pithiviers et sera déportée avant eux, depuis ce même camp, par le convoi 16 du 7 août 1942. A son arrivée à Auschwitz, elle a probablement été sélectionnée, car sa date de décès indiquée sur le Journal Officiel remonte à mars 1943<sup>16</sup>

#### Max (ou Mordka ou Mottle) :

Sur le dossier scolaire de ses fils, il est écrit que « Mordka » est mécanicien ; mais on retrouve sur d'autres documents comme le recensement de 1936, le prénom de « Max » et sur le recensement de 1946, le prénom « Mottle ». Sa profession reste « piqueur de tiges », c'est-à-dire une étape de la fabrication de chaussures.

On sait qu'il a fait la Première Guerre Mondiale, en tant que 2<sup>de</sup> classe dans l'armée russe, et qu'il arrive en France avec sa famille au début des années 30. Il ne s'était pas présenté lors de la rafle des « billets verts » en mai 1941 et connaissant la rumeur d'une grande rafle le 16 juillet, il se cache la veille dans l'atelier de cuir de son frère au 18 rue de Belleville. Il y reste jusqu'au 18 juillet avec son frère Joseph Wodka qui habitait rue du Soleil, son neveu Pierre, la fiancée de ce dernier, Simone Yakoubovitch, et Jacques, un voisin. Il ne savait pas qu'en rentrant chez lui, il trouverait l'appartement vide et que sa femme, sa fille et ses deux plus jeunes fils auraient été arrêtés par la police française.

Ce n'est que le 18 juillet, trois jours plus tard, que Max, en rentrant chez lui, découvre son appartement vide et comprend alors que sa famille a été arrêtée deux jours avant lors de la rafle du Vel' d'Hiv.

Avec les trois autres hommes avec qui il était caché, ils se rendent compte qu'il est trop risqué de rester à Paris et décident de passer en zone libre

---

<sup>16</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000415630>

s'exposant alors au risque d'être eux aussi arrêtés. Ils trouvent alors un passeur en qui ils ont suffisamment confiance pour les faire passer en zone libre et prennent le train à la gare Montparnasse accompagnés de celui-ci. Ils se retrouvèrent cependant dans le même train que d'autres personnes juives qu'ils connaissaient mais ils ne le montrèrent pas car ils prenaient un énorme risque en empruntant ce train et il ne fallait surtout pas se faire remarquer. Il se trouve que certaines de ces personnes qui étaient avec eux dans le train se firent arrêter un peu plus loin mais Max et les autres hommes eurent plus de chances car ils parvinrent à atteindre la zone libre où le passeur les laissa à la gendarmerie d'Aulus-les-bains, en Ariège, près de la frontière espagnole. Ils furent alors transférés à Pau d'où on les envoya dans le camp de concentration de Gurs dans les Pyrénées. Ce camp avait servi à accueillir des Espagnols qui avaient quitté leur pays durant la guerre civile ; quand Max et ses compagnons y arrivent, s'y trouvent de nombreux Juifs français, hollandais et allemands. Comme dans tous les camps, les conditions de vie y étaient très difficiles : les détenus étaient entassés dans des baraquements très mal isolés et dormaient à même le sol sur des sacs remplis de paille ; ils étaient très peu nourris et souffraient du manque d'hygiène. Beaucoup de juifs de ce camp furent déportés à Auschwitz entre août 1942 et mars 1943 mais heureusement, les quatre hommes réussirent à s'évader et se rendirent à Aulus-les-bains. Après s'être déplacés dans de nombreux endroits ils parvinrent à trouver une cachette dans les Pyrénées où ils restèrent jusqu'à la libération de Paris qu'ils regagnèrent en août 1944 par le premier train partant de Limoges. Durant la période où ils étaient cachés, Pierre envoyait régulièrement des petites cartes postales à sa future femme, Simone, pour lui donner de ses nouvelles et ainsi la rassurer sur leur état.

Max a donc survécu mais a perdu sa femme et trois de ses enfants même si son fils aîné, Philippe, est revenu vivant d'Auschwitz. Se retrouvant veuf, il s'est remarié un peu plus tard avec une autre femme. Il a aujourd'hui d'autres enfants que nous n'avons pas retrouvés.

#### Gisèle :

Il s'agit de la sœur jumelle de Charles, citée sur la fiche familiale de la Préfecture. C'est le seul document sur lequel nous ayons à ce jour trouvé sa trace. D'après Simone Wodka, cette petite est morte très jeune, ce qui explique qu'elle ne figure pas sur le recensement de 1936. Il demeure étrange qu'elle apparaisse sur la fiche de la Préfecture qui ne faisait figurer que les enfants à charge de moins de 15 ans, mais peut-être les parents ont-ils tenu à la mentionner ?

#### Anna :

En ce qui concerne Anna, elle n'apparaît que dans un recensement de la population de 1936. On pourrait aussi imaginer qu'elle n'est qu'une voisine ou une amie qui se serait trouvée chez les Wodka au moment du recensement. Elle a cependant déjà 17 ans à cette période et on peut imaginer qu'elle se marie et change de nom par la suite, ce qui explique qu'on n'ait pas retrouvé sa trace.

*Kiessée Domart N'Sondé et Léna Zobenbuhler, 3<sup>ème</sup> B  
Avril-juin 2016*

# Michel Zawoznik

---

Michel est l'un des enfants dont la plaque commémorative à l'entrée du collège Jean-Baptiste Clément conserve la mémoire.

## Les parents de Michel :

Herz ZAWOZNIK naît le 13 janvier 1888 à Varsovie et Rywka ROSENCWAJG, le 23 juin 1894 dans la même ville. Bien qu'il s'agisse de la capitale de la Pologne et que ce soit donc une grande ville, on peut penser qu'ils s'y sont rencontrés et mariés. Ils auraient ensuite immigré ensemble à Paris. Mais peut-être aussi sont-ils venus chacun de leur côté et se sont-ils rencontrés et mariés en France.

Le premier document officiel que nous ayons et qui atteste de leur présence à Paris est le recensement de 1926. Ils habitent alors tous les deux dans le XI<sup>ème</sup> arrondissement à Paris, au 11 rue Rampon, juste à côté de la Place de la République. Le document rempli par les agents de la mairie indique que Herz est « O. maroquinier », donc probablement « ouvrier maroquinier », et que Rywka est sans profession.

## Naissance et enfance de Michel :

Au cours des dix années qui vont suivre, la famille va s'agrandir de plus en plus : Herz et Rywka Zawoznik auront en tout cinq enfants. Michel, qui fréquenta notre collège était l'aîné. Il naît le 12 décembre 1926 à l'hôpital Rothschild, dans le XII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. C'était un hôpital qui avait initialement vocation à soigner et accueillir les patients de religion juive. Dans les années 20 et 30, les frais pour ces familles étaient pris en charge par un comité de bienfaisance israélite qui fournissait aussi aux jeunes mamans des produits pour les bébés et de la layette par exemple. Cette naissance à l'hôpital Rothschild confirme que la famille Zawoznik avait des difficultés financières, comme beaucoup de Juifs polonais immigrés et résidant à cette époque dans l'Est parisien.

A la naissance de Michel, la famille réside toujours rue Rampon, comme l'indique son acte de naissance. Dans ses trois premières années, Michel reste avec sa mère qui ne travaille pas, tandis que Herz, le père, exerce toujours la profession de maroquinier. La famille va cependant bientôt déménager dans l'immeuble d'une rue voisine, au 5 rue Corbeau. Cette rue s'appelle aujourd'hui la rue Jacques-Louvel-Tessier et est également située à proximité de la Place de la République, mais dans le X<sup>ème</sup> arrondissement, de l'autre côté de l'Avenue de la République. L'immeuble dans lequel emménage la famille a fait, en 2007, l'objet d'un film documentaire *5-7 rue Corbeau* retraçant l'histoire de ce bâtiment qui accueillit « dans 168 logements d'une pièce les derniers arrivés à Paris, au fil du temps, provinciaux, Belges, Italiens, Juifs d'Europe de l'Est, Espagnols, Portugais, rapatriés, maghrébins, Sénégalais puis Maliens. En 1998, devenu le plus gros taudis de Paris, il fut racheté et démolí par la Ville après que ses trois cent cinquante occupants eurent campé dans la rue pendant quatre mois. » ([www.histoire-immigration.fr](http://www.histoire-immigration.fr)). En 1927, cet immeuble est vendu à Abraham Chmoulovski, un Juif polonais qui « procède en 1930 à la modernisation et à la surélévation de

l'immeuble : les étages existants sont raccordés au gaz et à l'électricité, le bâtiment sur rue est surélevé pour atteindre sept étages, les étages nouveaux ont l'eau courante, et deux WC pour huit appartements ». (wikipédia) A partir de cette période, l'immeuble accueille donc principalement des familles Juives polonaises, donc celle de Michel Zawoznik. L'acte de naissance de Marguerite, la sœur cadette de Michel, atteste qu'ils y résident à sa naissance le 12 juillet 1929.

La même année 1929, à la rentrée d'octobre, Michel entre à l'école maternelle du 155 avenue Parmentier, comme le prouve le registre scolaire de cette école. Le 15 octobre 1931 naît Annette, la deuxième sœur de Michel ; il a alors quatre ans et demi et commence sa dernière année de maternelle. L'année suivante, à la rentrée 1932, il entrera à l'élémentaire et sera inscrit dans une école de garçons de son quartier, probablement le 200 rue de Saint-Maur. Malheureusement, les registres d'inscription datant d'avant 1946 ont disparu et nous n'avons pas la preuve officielle de cette supposition. La famille continue de s'agrandir avec l'arrivée de la petite Jeannine le 9 novembre 1934. Michel a alors presque huit ans et est en cours élémentaire, tandis que ses deux sœurs, Annette et Marguerite, fréquentent la même école maternelle que lui, au 155 avenue Parmentier. Leur père travaille toujours en tant que maroquinier et Rywka, la mère, ne travaille pas et s'occupe de ses enfants.

La famille Zawoznik va déménager à la fin de l'année 1935 pour s'installer au 10 rue Henri Chevreau, dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement. Michel qui a neuf ans est inscrit dans l'école de garçons toute proche, au 26 rue Henri Chevreau, alors que ses sœurs fréquenteront l'école de filles de la rue de la Mare. On retrouve la famille à cette adresse sur le recensement de 1936 ; le document nous apprend que le père et la mère exercent tous les deux désormais la profession de maroquinier et qu'ils travaillent tous deux pour un certain « Pichon » ou « Puchon ». Cette information semble étrange car les femmes n'exercent habituellement pas ce genre de métiers à cette époque. De plus Rywka est enceinte ; elle accouche du dernier enfant de la famille, Marcel, le 29 juin 1936. Sur l'acte de naissance de l'enfant figure encore cette adresse du 10 rue Henri Chevreau, mais la profession de Rywka n'est pas confirmée : elle y apparaît comme « concierge. » On pourrait alors penser que la famille a quitté l'appartement de la Rue Corbeau car la mère a obtenu ce travail qui lui permettait de toucher un salaire pour faire vivre sa famille nombreuse, tout en restant à domicile pour s'occuper de ses jeunes enfants.

Michel passe le certificat d'étude en 1938 et l'obtient. Sur le registre, le directeur précise que c'est un « bon élève », doté d'une vive intelligence. Il est donc décidé qu'il intégrera à la rentrée d'octobre 1938 le « C.Sup. A », Cours Supérieur A. Pendant deux ans, Michel poursuit ses études, d'abord au C.S.A de l'école de la rue Sorbier, puis il intègre au bout d'un an le « CCG1 », Cours Complémentaire Général 1 de l'avenue Gambetta. Enfin, à la rentrée de 1940, Michel réintègre l'école de garçons de la rue Chevreau, en classe de « CCG2 », Cours Complémentaire Général 2<sup>ème</sup> année. Il a alors quatorze ans. Il est rare que les enfants continuent l'école au-delà de quatorze ans qui est alors l'âge de la scolarité obligatoire ; après leur certificat d'étude, les garçons s'engageaient plutôt dans des métiers manuels ou dans la production comme la métallurgie ou la menuiserie. Mais si ses deux parents travaillent, ils peuvent peut-être supporter le

sacrifice des études de leur fils aîné et sont certainement très fiers de voir noté sur ses bulletins des remarques comme « Conduite bien. Tenue bonne. Intelligence ouverte. » C'est en tous cas ce qu'écrit monsieur Sonnet, directeur de l'école de 1938 à 1944. A la rentrée des classes d'octobre 1942 néanmoins, il s'aperçoit que Michel est absent. Après avoir renseigné les différents diplômes obtenus par son élève (C.F.E.C., B.E., B.E.P.S.), sans savoir ce qu'il est advenu de lui, le directeur laisse dans la case « observations », un point d'interrogation.

Aujourd'hui, nous savons malheureusement ce qui lui est arrivé. Depuis 1940, le gouvernement de Vichy met en place des mesures et décrets antisémites, dans le cadre de sa politique de collaboration avec le Reich de Hitler. Le 16 juillet 1942, trois jours après la fin de l'année scolaire, a lieu la rafle du Vel d'Hiv. D'après le témoignage de Daniel Handfus, caché pendant la période d'occupation, voisin du 17 rue Henri Chevreau et ami de la famille, la famille Zawoznik n'a pas été arrêtée pendant ce gigantesque coup de filet de la police parisienne car ils avaient obtenu la naturalisation. La rafle des 16 et 17 juillet 1942 ne concernait que les Juifs étrangers ou apatrides. La Préfecture de police revient cependant très vite sur cette décision et dès la fin juillet, tous les Juifs, même ceux qui ont la nationalité française sont pourchassés, jusque chez eux. C'est grâce au témoignage de Daniel Handfus (réalisée par Goby Taub en 1995 et conservée au Mémorial de la Shoah) que l'on sait que le 3 août 1942, la police revient rue Chevreau pour frapper aux portes de tous ceux qui n'avaient pas été pris et s'étaient déclarés sur le « fichier Juif » dès 1940. Sa mère, Ita et son plus jeune frère, Robert, huit ans, qui passaient leurs journées cachés chez eux depuis la rafle d'u Vel d'Hiv, étaient allés rendre visite aux Zawoznik. Le petit Robert fréquentait aussi l'école de la rue Chevreau et était ami avec le plus jeune frère de Michel, Marcel, encore scolarisé à la maternelle de la rue des Couronnes. Mais la police débarque au 10 rue Henri Chevreau alors que Robert et Ita Handfus s'y trouvent. Les gendarmes arrêtent toute la famille Zawoznik ainsi qu'Ita et Robert. Ils seront tous envoyés le jour même au camp d'internement de Drancy. « D'août 1941 à août 1944, ce camp a été la plaque tournante de la politique de déportation antisémite en France et a été pendant trois ans le principal lieu d'internement avant déportation depuis la gare du Bourget (1942-1943) puis la gare de Bobigny (1943-1944) vers les camps d'extermination nazis ; pour la majorité des convois ce fut pour Auschwitz. Neuf Juifs déportés de France sur dix passèrent par le camp de Drancy lors de la Shoah. » (source wikipédia).

La famille Zawoznik y reste deux semaines. La sinistre réalité de Drancy est racontée par Jean-Claude Moscovici dans son témoignage, *Voyage à Pitchipoi*. Il parle des barbelés, des miradors et des gendarmes qui empêchaient les détenus de fuir. Il évoque le manque de soins, d'hygiène et tous ces enfants seuls, dont les parents avaient déjà été déportés et qui attendaient leur tour de mourir. Il insiste aussi sur la faim, omniprésente qui rongait les détenus, y compris les enfants qui survivaient dans un état avancé de dénutrition et de misère. Et le tout sous la garde de Français, et non d'Allemands (pages 79 à 83). La chance de la famille Zawoznik est d'y être tous ensemble ; peut-être restent-ils aussi avec Ita Handfus et son petit Robert, mais les deux quittent Drancy pour Auschwitz le 14 août. Une semaine plus tard, c'est leur tour : le 21 août, Hersz, Rywka et leurs cinq enfants sont déportés à Auschwitz par le convoi numéro 22. Le voyage est abominable : Henri Borlant, déporté en juillet 1942 et rescapé d'Auschwitz, l'a raconté dans son

livre *Merci d'avoir survécu* : rien à boire ni à manger, alors qu'on est en plein mois d'août. Un seul petit seau par wagon pour faire ses besoins et les déportés sont entassés à quatre-vingt par wagon. Certains étaient obligés de rester debout pendant les trois jours du voyage. A l'arrivée, ce sont des cris, des aboiements des chiens, des pleurs et le cadavre de tous ceux qui sont morts pendant le voyage.

A l'arrivée, les SS ordonnent aux Zawoznik de laisser sur la rampe leurs valises et tous leurs biens. Par la suite, ils seront triés par le commando des effets et renvoyés en Allemagne, pour le peuple allemand. Puis, une sélection est faite pour choisir les déportés les plus vaillants afin de renouveler la main d'œuvre dans le camp. Herz est trop vieux, il a déjà cinquante-quatre ans ; quant à Rywka, elle est aussi sûrement trop âgée pour être retenue, mais surtout, elle est accompagnée de tous ses enfants et, afin d'éviter les scènes d'hystérie et de cris, les SS ne séparent pas les mères de leurs petits : ils préfèrent les assassiner tous. Michel, âgé de quinze ans aurait peut-être pu être sélectionné pour travailler mais sans doute ne veut-il pas être séparé de sa famille. C'est donc avec tous les siens que Michel Zawoznik, quinze ans, sera conduit dans les fermettes-bunkers transformées en chambres à gaz et crématoires par les Nazis. Il n'entrera même pas dans le camp d'Auschwitz et contournera celui de Birkenau, en pleins travaux d'agrandissements. Il sera assassiné avec son père, Herz, sa mère Rywka, ses sœurs Marguerite, treize ans, Annette, dix ans, Jeannine, sept ans et son frère Marcel, six ans, le 26 août 1942.

Pour nous, retracer aujourd'hui la vie de cette famille était une façon de leur donner une seconde chance, une seconde vie dont ils avaient été privés car ils étaient Juifs.

*Travail de recherche et d'écriture mené par :*  
- Imane Chadli et Inssaf El Moutamanni, 3<sup>ème</sup> A  
- Colombe Blé, Lou Boumedjadjène, Manon Duthuillé- 3<sup>ème</sup> B  
- Linda Ben Hadj Ali, Sarah De Oliveira, Killa Diakite et Manuella Dos Santos, 3<sup>ème</sup> C  
Ibrahima Coma, Tamba Toure et Yacouba Meite- 3<sup>ème</sup> D

*Février-mai 2017*

